

Guide du participant 2025-2026

Edition du 30 octobre 2025

Concept
de formation

Programme
des cours

Comité Directeur

Président	Dr Ph. Delacrausaz, DP-CHUV
Responsable pédagogique	Mme H. Husmann, DP-CHUV, ARIP
Administrateur	M. J.-M. Rodriguez, DP-CHUV
Membres délégués des EFP	Dr U. Corrodi, Fondation de Nant Dre F. Faucherre, cabinet privé Dr A. Kuntz, RFSM Dr S. Saillant, CNP Dr J.-M. Sengelen, Réseau de l'Arc Dr R. Voide, RSV
Membres représentants des chefs de clinique	Dr B. Bensalah, RSV Dre E. de Boer, DP-CHUV SPC
Responsable du Module d'approfondissement	Dr F. Herrera, DP-CHUV SPC
Membres délégués des médecins en formation	Dr S. Kotti, Fondation de Nant Dr B. Stanciu, CNP

Contacts

Responsable du Module de Base	<i>philippe.delacrausaz@chuv.ch</i>
Responsable du Module d'Approfondissement	<i>fabrice.herrera@chuv.ch</i>
Responsable pédagogique	<i>halima.husmann@chuv.ch</i> + 41 (0) 21 314 04 62
Responsables des Unités d'Enseignement de l'IUP Axe psychanalytique Axe systémique Axe cognitivo-comportemental	<i>fabrice.herrera@chuv.ch</i> <i>joelle.michaud-feinberg@chuv</i> <i>daniela.dunker-scheuner@chuv.ch</i>
Gestionnaires administratives	<i>aurore.incognito@chuv.ch</i> + 41 (0) 21 314 53 38 <i>deborah.montani@chuv.ch</i> + 41 (0) 21 314 19 15 <i>geraldine.orlando@chuv.ch</i> + 41 (0) 21 314 08 49 <i>frederic.gokciyel@chuv.ch</i> + 41 (0) 21 314 08 49
Cepuspp Hôpital de Cery Bâtiment no 1 (les Cèdres) CH-1008 Prilly	<i>cepuspp@chuv.ch</i> <i>www.cepuspp.ch</i>

Table des matières

Concept de formation

1. Cadre général

1.1 Le Cepaspp	6
1.2 Organe de Conduite	6

2. Formation postgraduée théorique

2.1 Vue d'ensemble des exigences de formation théorique	7
2.2 Organisation du parcours de formation au Cepaspp	7
2.3 Conception du contenu du programme et enseignement	8

3. Plateforme de formation

3.1 Portail interactif	8
3.2 Suivi des cours	9
3.3 Supports de cours	9

4. Conditions d'admission

4.1 Médecins sans formation préalable en psychiatrie	9
4.2 Médecins avec expérience préalable en psychiatrie	9
4.3 Médecins en formation clinique en dehors d'un EFP	9

5. Conditions d'admission pour autres bénéficiaires

5.1 Médecins sans formation pour un autre titre FMH	10
5.2 Psychologues engagés dans une formation de spécialiste (titre fédéral)	10

6. Procédure d'inscription

6.1 Création d'un compte utilisateur	11
6.2 Inscription à un cursus	11

7. Particularités d'inscriptions

7.1 Inscription dans un axe psychothérapeutique	11
7.2 Début de formation au deuxième semestre	12

8. Finances

8.1 Écolages	12
8.2 Frais administratifs	12
8.3 Budget du Cepaspp	13

9. Crédits

9.1 Equivalence cours/crédits	13
9.2 Crédits supplémentaires	14
9.3 Introduction à la psychothérapie : disposition particulière	14

10. Attestations de participation

10.1 Contrôle de présence	15
10.2 Suivi des cours et édition des attestations	15

11. Absences et congés

15

Programme des cours

Calendrier 2025-2026

Calendrier des cours	17
Vacances et jeudi férié	17
Conférences	17
25 ^e Journée annuelle de recherche	18
Préparation aux examens	18
Cours transverses	18

Module de Base

Calendrier récapitulatif	20
1 ^{ère} année	21-23
2 ^e année	24-27
3 ^e année	28-30

Module d'Approfondissement

Contenus d'enseignements : introduction	32-33
---	-------

Axe psychanalytique

Contenus d'enseignements	36-37
Axe psychanalytique – 3 ^e année	34
Axe psychanalytique – 4 ^e année	38
Axe psychanalytique – 5 ^e année	39

Axe systémique

Contenus d'enseignements	40-41
Axe systémique – 3 ^e année	34
Axe systémique – 4 ^e année	42
Lectures pour les séminaires de l'axe systémique – 4 ^e année	43
Axe systémique – 5 ^e année	44
Lectures pour les séminaires de l'axe systémique – 5 ^e année	45

Axe cognitivo-comportemental

Contenus d'enseignements	46-48
Axe cognitivo comportemental – 3 ^e année	35
Axe Cognitivo-comportemental – 4 ^e année	49-50
Axe Cognitivo-comportemental – 5 ^e année	51-52

Sites de cours

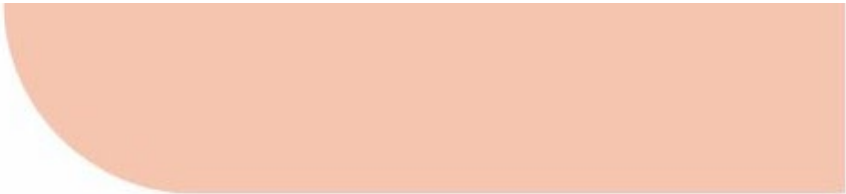
Synthèse	53
----------	----

Annexe

Ecolages et frais administratifs 2025-2026	54
--	----



Concept de formation



1. Cadre général

1.1 Le Cepaspp

Le Centre d'Enseignement Postuniversitaire pour la Spécialisation en Psychiatrie et Psychothérapie (Cepaspp adultes) est un groupement régional d'établissements de formation, au sens du Programme de formation postgraduée du 1er janvier 2024, établi par l'ISFM (ci-après « Programme de formation ISFM »).

Ce Centre de formation est accrédité par la SSPP (Société Suisse de psychiatrie et psychothérapie) pour assurer la formation théorique des médecins visant le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, conformément au chiffre 2.2.5 du Programme de formation ISFM.

Unité du Département de Psychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (DP-CHUV), le Cepaspp organise la formation postgraduée théorique pour les médecins en formation engagés dans les 59 Etablissements de Formation Postgraduée (EFP) partenaires, répartis dans les cantons de Fribourg, Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Valais et Vaud.

1.2 Organe de Conduite

Au printemps 2016, l'ancienne Plateforme Romande des Institutions Psychiatriques s'est constituée en Association dans un mouvement de professionnalisation et de développement. Émanant de l'ARIP (Association Romande des Institutions Psychiatriques), la Commission-Formation composée des Responsables des Institutions psychiatriques romandes, définit les perspectives politiques et financières du Cepaspp.

Le Comité Directeur, en charge de piloter le Centre de formation, est composé de :

Membres permanents	Un responsable académique	Rang professoral et titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
	Une responsable pédagogique	Mission définie par un cahier des charges ad hoc.
	Un administrateur	Délégué par la Direction du DP-CHUV
	Un responsable du Module de Base	
	Un responsable du Module d'Approfondissement	
	Un médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie FMH travaillant en pratique privée	
Membres délégués désignés par les EFP	Six médecins-cadres appartenant à des EFP représentant différents cantons	
Membres représentant des chefs de cliniques	Minimum un représentant des médecins chefs de cliniques	
Membres délégués désignés par l'Association Latine des Psychiatres Psychothérapeutes en Formation (ALPPF)	Deux représentants des médecins en cours de formation	

La gestion administrative du Cepaspp est soutenue par trois postes de gestionnaires de dossiers.

Un réseau de coordinateurs administratifs locaux au sein des principaux EFP travaille en partenariat avec l'administration du Cepaspp, afin de garantir une communication optimale avec les Institutions partenaires.

2. Formation postgraduée théorique

2.1 Vue d'ensemble des exigences de formation théorique

Selon les directives du Programme de formation ISFM, la formation théorique postgraduée en psychiatrie psychothérapie comprend 600 crédits dont les contenus sont fixés dans le catalogue des objectifs de formation (chiffre 3). Leur obtention se répartit comme suit :

Les 240 crédits d'enseignement théorique de base s'obtiennent en suivant le Module de Base organisé par le Cepaspp.

Les 180 crédits d'approfondissement en psychothérapie au sens strict dans un axe choisi s'obtiennent en suivant le Module d'Approfondissement proposé soit par le Cepaspp soit par un Institut de Psychothérapie.

Les 180 crédits d'approfondissement des connaissances psychiatriques et psychothérapeutiques s'obtiennent en suivant des sessions de formations internes organisées au sein même des EFP, ou en participant à des offres de formations externes type symposiums ou congrès. Ces 180 crédits sont à répartir entre l'offre de formation propre à la psychiatrie et celle liée à la psychothérapie. Ces formations se suivent tout au long des 5 années et parallèlement aux cours Cepaspp.

Ces exigences sont relatives à la formation postgraduée théorique, qui représente une partie seulement des différents actes de formation exigés par le Programme de formation ISFM, tels que la formation clinique spécifique et non-spécifique, les supervisions, les expertises et l'expérience thérapeutique personnelle (détaillées sous chiffre 2 du Programme de formation ISFM).

Dispensé par			
240 crédits	Enseignement théorique de base (y compris introduction à la psychothérapie)	Offre régionale des Etablissements de Formation Postgraduée	Cepaspp
180 crédits	Approfondissement en psychothérapie au sens strict dans l'un des trois modèles	Offre régionale des Etablissements de Formation Postgraduée	
		Ou Institut de Psychothérapie	Hors Cepaspp
180 crédits	Approfondissement des connaissances psychiatriques et psychothérapeutiques	Sessions de formations postgraduées reconnues, dont une participation à un congrès annuel de la SSPP	

2.2 Organisation du parcours de formation au Cepaspp

Afin de répondre aux exigences de formation édictées par l'ISFM, le Cepaspp répartit les cours sur 5 années. Les cours sont donnés tous les jeudis après-midi de fin novembre à début octobre, à l'exception des vacances scolaires vaudoises.

Le Module de Base s'étend de la 1^e à la 3^e année et comprend les éléments de formation postgraduée théorique propres à la psychiatrie générale. Ce Module comprend également une introduction aux trois axes psychothérapeutiques en 2^e année, au terme de laquelle chaque participant doit avoir choisi l'axe dans lequel il souhaite s'inscrire. Le programme de formation ISFM stipule que la participation à ces 40 périodes d'introduction à la psychothérapie est obligatoire. Le Module de Base permet l'obtention de 240 crédits. Il se termine par la première partie de l'examen de spécialiste après 3 ans de formation postgraduée spécifique au plus tôt (chiffre 4 du Programme de formation ISFM). Il est recommandé d'avoir terminé son année à option non spécifique avant de se présenter à la première partie de l'examen.

Le Module d'Approfondissement en psychothérapie se déroule sur une partie de la 3^e année (24 périodes) puis sur la totalité de la 4^e et de la 5^e année, avec un programme différencié par axe psychothérapeutique (psychanalytique, systémique et cognitivo-comportemental). Il permet l'obtention de 180 crédits et se termine par la deuxième partie de l'examen de spécialiste (chiffre 4.4.2 du Programme de formation ISFM).

L'enseignement est organisé en modules thématiques selon une structure identique pour les cours donnés sur les 3 années du Module de Base et selon une structure différenciée et adaptée aux spécificités de chaque axe pour le Module d'Approfondissement.

Tableau synthétique du parcours de formation proposé par le Cepsuspp				
1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
Module de Base 240 crédits (dont 40 périodes d'introduction à la psychothérapie)			Module d'Approfondissement en psychothérapie 180 crédits (dont 24 périodes en 3 ^e année)	

2.3 Conception du contenu du programme et enseignement

L'enseignement des connaissances théoriques en psychiatrie et en psychothérapie telles que définies dans le contenu de la formation postgraduée (sous chiffre 3 du Programme de formation ISFM) est dispensé sur 5 années :

- la psychiatrie générale est enseignée dans le Module de Base, dont le programme est construit par le(s) médecin(s)-cadre(s) responsable(s) des modules thématiques, sur délégation du Comité Directeur ;
- l'offre de cours propre au Module d'Approfondissement en psychothérapie est élaborée en collaboration avec les Responsables des Unités d'Enseignement par axe de l'Institut Universitaire de Psychothérapie (IUP) du Département de Psychiatrie du CHUV.

Le programme des 5 années de formation est validé par le Comité Directeur du Cepsuspp.

L'ensemble des enseignements est dispensé par des médecins institutionnels ou exerçants en pratique privée ainsi que par d'autres professionnels de la santé.

3. Plateforme de formation



3.1 Portail interactif

L'ensemble des communications et procédures relatives au parcours de formation sont accessibles sur le portail de Formation et d'Administration de Cours Interactifs en Ligne (FACIL), utilisé par le Cepsuspp comme interface entre les différents utilisateurs, soit l'administration, les enseignants et les participants (www.cepuspp.ch).

3.2 Suivi des cours

Vous pouvez en tout temps vérifier vos crédits Cepaspp en vous rendant dans votre *espace membre*. Pour plus de détails, télécharger la marche à suivre disponible sur la page du « Planning général » de FACIL.

3.3 Supports de cours

Les supports de cours sont systématiquement demandés aux enseignants avant leur session par l'administration du Cepaspp, afin que les participants puissent annoter la version papier préalablement imprimée et/ou en prendre connaissance avant le cours. Ainsi, si le délai d'envoi communiqué aux enseignants est respecté, le secrétariat du Cepaspp peut garantir une mise en ligne sur FACIL du support le jour précédent le cours concerné soit le mercredi à 9h00. Ces supports sont uniquement accessibles aux participants inscrits aux cursus concernés et seulement après saisie de l'identifiant et du mot de passe personnels.

4. Conditions d'admission

4.1 Médecins sans formation préalable en psychiatrie

Les cours du Cepaspp sont ouverts à tous les psychiatres en formation dans les EFP de Suisse romande, y compris la partie francophone du canton de Berne (à Genève les HUG disposent de leur propre groupement régional).

L'enseignement théorique dispensé par le Cepaspp est conçu pour être en complémentarité avec la formation clinique en psychiatrie et en psychothérapie donnée par les EFP. C'est pourquoi, en principe, ces cours s'adressent uniquement aux personnes engagées dans une activité clinique.

Les médecins sans formation psychiatrique préalable débutent obligatoirement en 1^e année.

4.2 Médecins avec expérience préalable en psychiatrie

La reconnaissance des crédits précédemment obtenus dans le cadre d'autres parcours de formation relève de la compétence de la Commission des Titres FMH (CT) selon l'Art. 7 de la Règlementation pour la Formation Postgraduée (RFP) disponible sous www.fmh.ch, onglet ISFM, sous *Formation postgraduée Généralités*.

Le Cepaspp n'est pas habilité à se prononcer sur de possibles équivalences entre les formations déjà suivies et le programme proposé. Ainsi, les médecins qui disposent déjà d'une certaine formation psychiatrique suivie en Suisse ou à l'étranger peuvent être admis dans une autre année que la 1^e, mais il leur est recommandé de s'assurer que leurs actes de formation précédents sont admis en tant que formation postgraduée. Pour cela, ils doivent adresser leur dossier à l'ISFM, qui le transmettra à la CT (cf Art. 36 RFP).

4.3 Médecins en formation clinique en dehors d'un EFP

Les médecins en formation en vue du titre de psychiatre psychothérapeute FMH ou d'un autre titre de spécialiste FMH qui ne travaillent pas dans un EFP reconnu par la Commission des Etablissements de Formation Postgraduée (art. 8 du RFP) peuvent s'inscrire au Cepaspp en qualité d'auditeurs externes.

Une demande écrite doit être adressée à la responsable pédagogique et sera présentée à la Direction du Cepaspp. Pour les frais d'écologie, se référer à l'annexe du présent document.

5. Conditions d'admission pour autres bénéficiaires

Concernant les autres bénéficiaires des prestations du Cepaspp, différentes conditions s'appliquent en fonction du parcours préalable et du titre visé.

5.1 Médecins en formation pour un autre titre FMH

Les EFP de psychiatrie accueillent régulièrement des médecins en formation qui visent un autre titre que celui de psychiatre psychothérapeute (médecine interne générale ou autres). Le Comité Directeur du Cepaspp propose aux médecins en formation dans une autre spécialisation qui viennent se former pendant une année en psychiatrie, de suivre des cours du Module de Base du programme proposé par le Cepaspp selon les modalités suivantes :

Dès l'édition du programme à fin octobre, le médecin construit son propre programme modulaire à la carte. Les participants peuvent choisir des modules dans les 3 années du programme du Module de Base. Il n'est possible de choisir que des modules complets (3 jeudis/12 crédits) et non des cours isolés. Par contre, le nombre de modules est libre, sans obligation de couvrir l'année complète.

Le choix des modules doit se faire en concertation avec le médecin cadre du Service dans lequel le médecin en formation est engagé. Le responsable du Module de Base au sein du Comité Directeur et/ou la responsable pédagogique du Cepaspp sont également à disposition pour conseiller le médecin assistant dans la construction de son programme.

Une fois terminée, la proposition de programme individualisé doit être envoyée à l'administration du Cepaspp qui en vérifiera la faisabilité organisationnelle avant de la soumettre à la Responsable pédagogique.

Un retour sera rapidement donné au médecin en formation, comprenant soit des suggestions de modifications soit directement la validation du programme à la carte.

Cette possibilité de suivre des modules choisis dans les 3 années du cursus de Base représente un écolage particulier. Ainsi, des frais administratifs d'un montant de CHF 200.- seront facturés une seule fois au moment de l'inscription, puis chaque module sera facturé CHF 350.- (Cf. Annexe).

5.2 Psychologues engagés dans une formation de spécialiste (titre fédéral)

Des informations sur ces cursus peuvent être obtenues sur les sites suivants :

→ Formation à la thérapie systémique

Renseignements pour l'inscription au MAS auprès de la coordinatrice de la formation : systemique@unil.ch

→ Formation à la thérapie comportementale et cognitive

Renseignements pour l'inscription au MAS auprès de la coordinatrice de la formation : tcc-mas@unil.ch

→ Formation à la thérapie psychanalytique

Formation de base à la psychothérapie psychanalytique : maspsychanalyse@unil.ch

Ou auprès de l'administration du Cepaspp : cepuspp@chuv.ch

6. Procédure d'inscription

Chaque année, l'ensemble des participants doit s'inscrire à un cursus via le portail de formation FACIL (cf. chiffre 3 du présent document). Pour cela, chaque participant doit être affilié individuellement au portail de formation. L'ouverture du compte d'utilisateur se fait par le participant. Le compte, à tenir à jour, est utilisé durant toutes les années de formation au Cepaspp.

Les inscriptions sont ouvertes
de **mi-octobre à mi-novembre** pour le 1^{er} semestre et
de **mi-avril à mi-mai** pour le 2^e semestre

Note : Le portail FACIL est également utilisé par les hôpitaux du Valais pour leurs formations internes. Attention de bien sélectionner l'institution «CEPUSPP» et non «HVS».

6.1 Création d'un compte utilisateur

L'entrée sur le portail FACIL se fait via l'adresse www.cepuspp.ch. Les étapes pour s'affilier sont décrites sous l'onglet « Créer un compte utilisateur ». Une fois le nouveau compte créé, FACIL envoie un **1^{er} courriel** d'informations au participant confirmant que la démarche d'ouverture de compte s'est déroulée correctement et une demande d'affiliation du participant est envoyée simultanément au secrétariat du Cepaspp.

Si les conditions sont remplies, le secrétariat du Cepaspp valide la demande d'affiliation et envoie au participant un **2^e courriel** qui l'informe que son affiliation est acceptée et qu'il peut dès à présent s'inscrire en ligne à un cursus.

6.2 Inscription à un cursus

Le participant se connecte à son compte utilisateur, choisit son cursus et demande son inscription en suivant les étapes indiquées. Au terme de la procédure, FACIL envoie un **3^e courriel** au participant qui confirme que sa demande d'inscription est parvenue au secrétariat du Cepaspp pour y être traitée.

Si les conditions sont remplies, le secrétariat envoie au participant un **4^e courriel** qui l'informe que son inscription est validée, avec le détail des cours auxquels il s'est inscrit.

7. Particularités d'inscriptions

7.1 Inscription dans un axe psychothérapeutique

A la fin de la deuxième année, les participants sont invités à choisir leur axe de formation à la psychothérapie dans l'un des trois modèles proposés :

- ▶ Psychanalytique
- ▶ Systémique
- ▶ Cognitivo-comportemental

Ce choix devra être indiqué lors de l'inscription en 3^e année via le portail FACIL.

Les changements d'axe en cours de formation impliquent de refaire la totalité de la 4^e et de la 5^e année dans le nouvel axe. La nécessité de débiter par les 24 périodes proposées au programme de 3^e année doit être discutée avec les Responsables des Unités d'Enseignement par axe de l'IUP et peut faire l'objet d'une dispense.

7.2 Début de formation au deuxième semestre

Pour le Module de Base, il est possible de débiter la formation par le deuxième semestre. Cela implique une inversion de tous les semestres qui suivront, de la 1^e à la 3^e année.

Il est vivement recommandé aux participants qui débutent leur formation au 2^e semestre de la 1^e année, de suivre le parcours proposé ci-dessous :

Mai	Novembre	Mai	Novembre	Mai	Novembre
1 ^e année 2 ^e sem.	1 ^e année 1 ^{er} sem.	2 ^e année 2 ^e sem.	2 ^e année 1 ^{er} sem.	3 ^e année 2 ^e sem.	3 ^e année 1 ^{er} sem.

Pour le Module d'Approfondissement en psychothérapie, l'inversion des semestres n'est pas possible. La 4^e année doit obligatoirement débiter au 1^{er} semestre, les contenus ayant été construits dans une logique de progression dans l'acquisition des savoirs qui s'étend sur 2 ans.

Afin d'éviter qu'un participant ne passe un semestre sans enseignement (entre sa 3^e et sa 4^e année), il est recommandé, dans la mesure du possible, d'entamer sa formation au premier semestre. Si cela n'est pas possible, le semestre « vide » peut être pris à tout moment du parcours du Module de Base. Toutefois, il est recommandé de ne pas le placer durant un premier semestre, car cela prolongerait d'un an la durée de la formation.

8. Finances

8.1 Écolages

L'ensemble des frais ainsi que les écolages des programmes à la carte sont détaillés dans l'annexe du présent document.

Avec votre inscription, vous vous engagez à payer la totalité de l'écolage. Toutefois, certaines institutions prennent directement en charge une partie ou la totalité des frais d'écolages, dans ce cas, seule la part non prise en charge par l'institution sera facturée par le Cepaspp au participant. Vous pouvez vous informer de ces modalités auprès de votre institution/employeur.

Il est possible de s'inscrire au Cepaspp sur une base semestrielle (demi-écolage). Ce tarif semestriel n'est appliqué qu'en fonction des dates et de la durée du contrat d'engagement (novembre à avril / mai à octobre).

Les personnes qui ne correspondent pas aux critères et qui désirent participer aux cours du Cepaspp pour un minimum d'un semestre doivent adresser une demande d'admission auprès du Cepaspp, via le secrétariat, comprenant un dossier de candidature avec une lettre de motivation, un CV et une copie des diplômes obtenus et certificats de travail. Les auditeurs libres intéressés par l'offre de formation pour une participation ponctuelle sont invités à s'adresser à l'administration du Cepaspp.

8.2 Frais administratifs

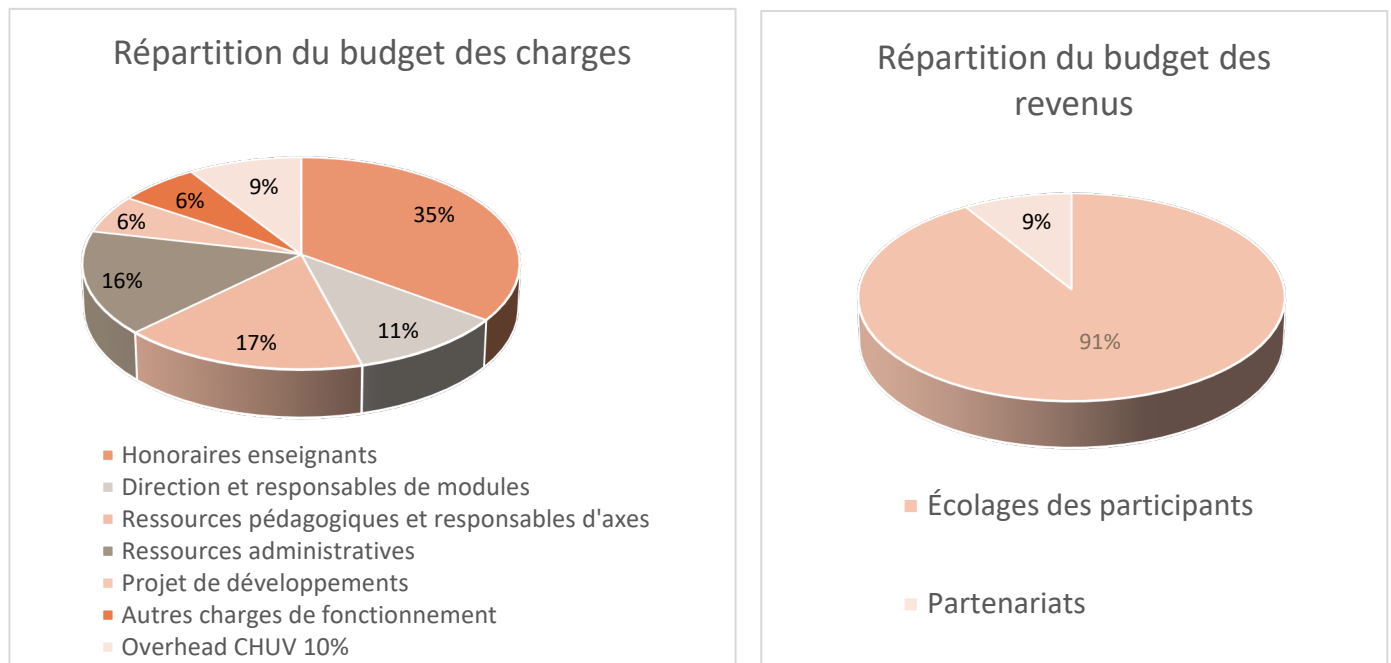
En cas de demandes administratives exceptionnelles, des frais pourront être facturés.

Le remboursement partiel ou total des frais d'écolage déjà versés est étudié au cas par cas en fonction des cours suivis avant l'interruption de la formation et des motifs de désistement. En général, l'écolage versé est conservé et reporté comme avoir à utiliser lors de la reprise de la formation.

8.3 Budget du Cepaspp

A l'instar des autres centres de formation, le budget du Cepaspp est construit dans une optique d'autofinancement, cela signifie que les revenus doivent couvrir l'ensemble des charges générées par le centre de formation (hormis la location des salles de formation du CHUV qui sont mises à disposition gratuitement). Le Cepaspp rémunère donc l'ensemble des intervenants (env. 1500 heures) ainsi que le personnel nécessaire à son fonctionnement (direction, responsables de modules et d'axes, personnel pédagogique et administratif). Les revenus générés grâce aux partenariats avec d'autres centres de formation (formation continue de l'UNIL, notamment) permettent de réduire l'écologie des participants qui est la principale source de revenus du Cepaspp.

Le budget global du Cepaspp s'élève à CHF 850'000.- par année, la répartition des charges et revenus sont présentés dans les graphiques suivants :



9. Crédits

9.1 Equivalence cours/crédits

Par rapport au nombre de crédits à obtenir, la formation complète au Cepaspp couvre les exigences du Programme de formation ISFM. La reconnaissance des crédits relève de la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie (SSPP) qui publie la liste de l'offre de formation reconnue sur son site internet (chiffre 2.2.5 du Programme de formation ISFM).

L'offre de formation du Cepaspp est créditée comme suit :

- ▶ Une session (deux périodes de 45 minutes) correspond à 2 crédits.
- ▶ Une conférence (1h30) correspond à 2 crédits.

Une session doit être suivie dans sa totalité (1h30) pour être créditée.

Les séances facultatives de préparation aux examens ne donnent droit à aucun crédit.

9.2 Crédits supplémentaires

Afin de permettre une marge d'absence, le programme du Cepaspp propose davantage de périodes de cours qu'exigé par le Programme de formation ISFM. En termes de crédits, le supplément se décline comme suit :

	Crédits exigés par la FMH	Crédits proposés par le Cepaspp	Crédits supplémentaires	Compléments possibles avec les conférences
Module de Base	240	264	24 supplémentaires soit 6 jeudis de cours / 3 ans	30 sur 5 ans
Module d'Approfondissement	180	216	36 supplémentaires soit 9 jeudis / 2 ans	

En plus des cours supplémentaires, un complément à l'offre de formation théorique est proposé sous la forme d'un cycle de conférences annuel organisé en collaboration avec la Direction du DP-CHUV et du Cpul ainsi qu'une demi-journée annuelle de recherche Lausanne-Genève.

Pour le Module de Base, les crédits obtenus dans cette offre complémentaire peuvent être enregistrés au même titre que les cours. Si le nombre de crédits exigés par l'ISFM est atteint avec l'offre de cours, ceux obtenus dans le cadre de l'offre complémentaire peuvent être comptabilisés dans les 180 crédits d'approfondissement des connaissances (cf. chiffre 3 du présent document).

Pour les participants au Module d'Approfondissement, les crédits obtenus dans le cadre de cette offre complémentaire sont uniquement comptabilisables dans les 180 crédits d'approfondissement des connaissances.

9.3 Introduction à la psychothérapie : disposition particulière

Concernant les 40 périodes obligatoires d'introduction à la psychothérapie (2^e année), les contraintes liées au calendrier ne permettent pas au Cepaspp d'offrir davantage de périodes de cours que celles exigées par l'ISFM. Pour compenser d'éventuelles absences (8 périodes au maximum), les participants peuvent attester de formations extérieures au Cepaspp spécifiques à l'axe principal qu'ils ont manqué. Des formations déjà suivies peuvent, sous réserve, être acceptées. Pour toutes questions sur la validité des formations extérieures au Cepaspp choisies ou pour les aiguiller dans leur choix, les participants ont la possibilité de contacter les responsables des Unités d'Enseignement par axe de l'IUP. Les attestations sont à envoyer au secrétariat du Cepaspp avant la fin de l'année. Les responsables des Unités d'Enseignement par axe statuent sur leur validité à titre de complément et une information est communiquée aux participants.

10. Attestations de participation

10.1 Contrôle de présence

L'attestation annuelle de participation est établie sur la base des signatures relevées sur les feuilles de présence et permet un récapitulatif des enseignements suivis. Par sa signature, le participant garantit qu'il a assisté à la session de cours dans son entier. Le Cepaspp ne tient compte que des signatures légales et les initiales ne sont pas considérées comme une signature. Pour mémoire, seule la personne présente et concernée peut apposer sa signature sur une liste de présence. Tout abus pourrait être signalé au Comité Directeur. Ce dernier se réserve également le droit d'en informer les chefs des Services concernés.

En tout temps, l'enseignant peut contrôler les présences à partir de la feuille de signature. Par ailleurs, si un participant a oublié de signer, le Cepaspp ne procédera à aucune validation de présence dans l'après-coup.

Pour information, à tout moment du cursus, tout participant peut être amené à devoir faire état de ses présences au Cepaspp sur demande de son EFP. La procédure est détaillée au point suivant.

10.2 Suivi des cours et édition des attestations

Il est possible, à tout moment de l'année, de vérifier votre participation aux cours en allant dans l'espace membre FACIL, sous « mes inscriptions ». Cette démarche permet une comptabilisation personnelle des crédits déjà obtenus, avant le décompte final qui apparaîtra sur l'attestation. Il y a également la fonction « Mon curriculum » qui permet une visualisation de la répartition des crédits obtenus par années et par exigences ISFM.

L'attestation annuelle de participation est établie sur la base des signatures relevées sur les feuilles de présence et permet un récapitulatif des enseignements suivis. Elle est disponible et téléchargeable dans chaque profil (dans le courant de l'automne). Dès que l'attestation est disponible dans l'espace membre, un courriel individuel est envoyé à la personne pour l'en informer. Cette attestation sert à valider les crédits obtenus pour le certificat FMH. Pour des raisons de sécurité, un code personnel d'identification et d'authentification a été intégré à chaque attestation.

L'édition de l'attestation personnelle de participation en fin d'année académique est dépendante du règlement de la facture par le participant.

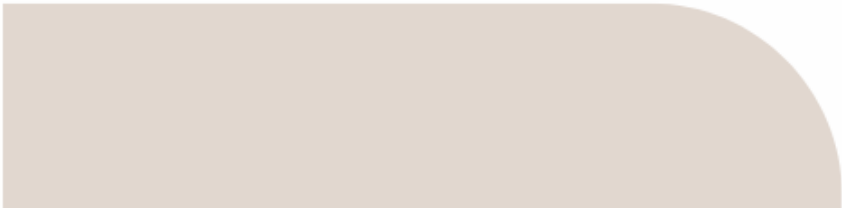
Pour rappel, ces crédits sont à reporter dans le carnet de stage (Logbook) introduit par l'ISFM pour attester de la réalisation des objectifs de formation (chiffre 2.2 du Programme de formation ISFM).

11. Absences et congés

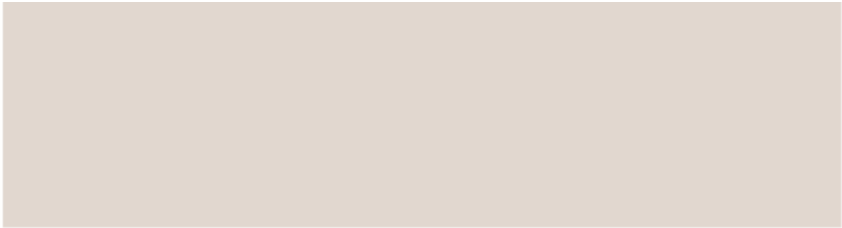
L'art. 31 de la RFP et l'interprétation qui en est donnée par l'ISFM du 24 février 2011 précisant que les absences (vacances, service militaire, congé maternité et maladies) qui ne dépassent pas 8 semaines par année sont comprises dans la durée minimale prescrite pour la totalité de la formation et ne doivent pas être compensées. Cette interprétation ne s'applique pas dans le cas de la formation théorique. En effet, dans le cadre du mandat qui lui est confié, le Cepaspp a pour mission d'offrir une formation et ne peut attester que de la participation effective aux cours des médecins en formation.

Les absences de courtes durées (gardes, maladies, vacances ou autres) devraient pouvoir être compensées par l'offre de cours supplémentaires du Cepaspp. Si les contraintes liées à la garde ne permettent pas d'assister au minimum de cours exigés par l'ISFM, les participants sont invités à en référer au chef de service ou au médecin-cadre de leur unité.

En cas d'absence d'une plus longue durée, il est recommandé de prendre contact avec la responsable pédagogique afin de trouver une solution individualisée et construire un parcours de formation qui permette au participant d'obtenir les crédits exigés par l'ISFM pour l'obtention du titre de spécialiste.



Programme de cours



Calendrier des cours

L'année Cepaspp est adaptée au calendrier des engagements et tournus des médecins en formation. Pour l'année 2025-2026 le programme s'étend du jeudi 27 novembre 2025 au jeudi 1er octobre 2026.

Les dates des semestres suivent également le calendrier des engagements et tournus des médecins en formation :

1^{er} semestre novembre - avril

2^e semestre mai - octobre

L'ensemble des informations régulièrement mises à jour sont disponibles sur le portail de formation FACIL (www.cepasp.ch).

Vacances et jeudi férié

Les vacances du Cepaspp coïncident avec les vacances scolaires officielles du Canton de Vaud.

Hiver du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

Relâches du samedi 14 février 2026 au dimanche 22 février 2026

Pâques du vendredi 3 avril 2026 au dimanche 19 avril 2026

Ascension jeudi 14 mai 2026

Eté du samedi 4 juillet 2026 au dimanche 16 août 2026

Conférences

La Direction du Département de psychiatrie du CHUV organise chaque année un cycle de 6 conférences présentées dans le cadre de la formation postgraduée et continue. Le programme de ces conférences est construit par le Collège de la psychiatrie universitaire lausannoise (Cpul) et fait partie du cursus de formation proposé par le Cepaspp.

Le public est par conséquent majoritairement composé de médecins en formation pour l'obtention du titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie FMH, mais également de médecins cadres et de soignants en formation continue, ainsi que d'auditeurs libres.

Les conférences ont lieu le jeudi de 16h00 à 17h30 à la salle Christian Müller (direction Centre social, cafétéria) de l'Hôpital de Cery à Prilly. Le programme détaillé est accessible sur internet (www.cepasp.ch ou <http://www.chuv.ch/psychiatrie>).

Pour l'année académique 2023-2024, les conférences auront lieu aux dates suivantes :

2^e conférence - 26 février 2026

3^e conférence - 30 avril 2026

4^e conférence - 2 juillet 2026

5^e conférence - 27 août 2026

6^e conférence - 1^{er} octobre 2026



Horaire : 16h00 à 17h30



Lieu : Hôpital de Cery - Salle Ch. Müller



Public : Participants Cepaspp et
Auditeurs libres



Crédits : 2 crédits ISFM/FMH

25^e demi-journée annuelle de recherche

Les Départements de psychiatrie de Genève et Lausanne organisent traditionnellement une demi-journée consacrée à la recherche, afin de présenter différents projets en cours dans ces deux institutions.

Cette demi-journée a lieu en alternance dans l'une des deux villes, **le 4 juin 2026**. L'organisation ne dépend pas du Cepaspp, toutefois le secrétariat diffusera une information sur le programme et la procédure d'inscription par courriel.

Pour le Module de Base, les crédits obtenus dans cette offre complémentaire peuvent être comptabilisés soit au même titre que les cours, soit dans les 180 crédits d'approfondissement des connaissances. Pour les participants au Module d'Approfondissement, les crédits obtenus dans le cadre de cette demi-journée sont uniquement comptabilisables dans les 180 crédits d'approfondissement des connaissances. A noter que les attestations de présence pour cette demi-journée ne sont pas délivrées par le Cepaspp, et n'apparaissent par conséquent pas sur l'attestation annuelle Cepaspp.

Préparation aux examens

Dans le cadre de son programme, le Cepaspp propose deux séances facultatives conçues pour aider les participants à se préparer aux deux sessions d'examens FMH.

Un message avec les informations nécessaires (date, lieu, inscription) sera adressé aux 3^e année pour la préparation de la 1^{ère} partie de l'examen et aux 4^e et 5^e années pour la 2^e partie de l'examen.

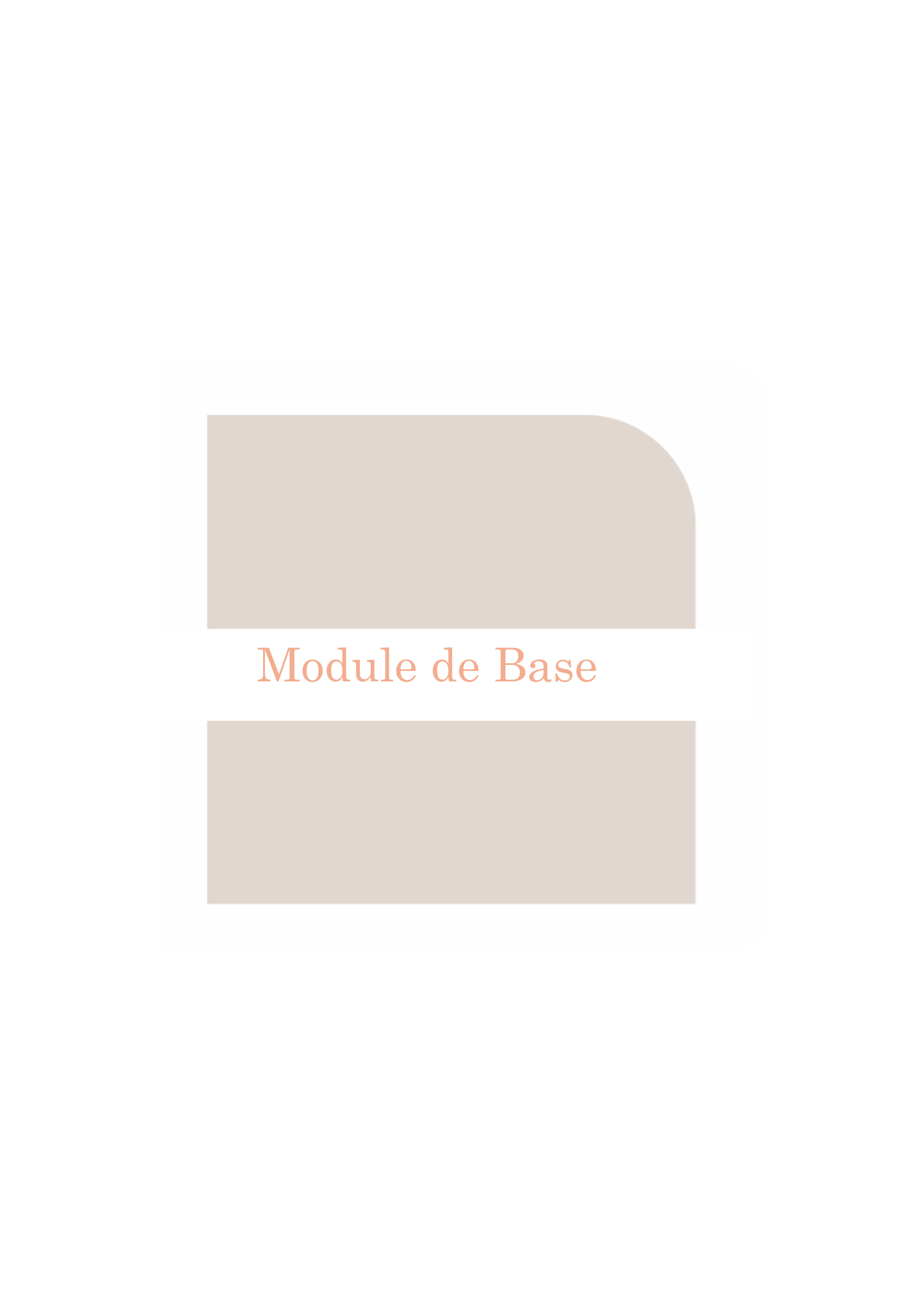
Pour rappel, la première partie de l'examen se présente sous la forme d'un QCM. Dans la seconde partie, le candidat est appelé à rédiger un mémoire sur une psychothérapie qu'il a menée. Dans un second temps, lors de la défense orale de son travail qu'il présentera et commentera, des questions lui seront posées. Les informations officielles relatives à ces examens sont disponibles sur <http://www.psychiatrie.ch/fr/sqpp/formation-postgraduee/examens/>.

Cours transverses

Afin de correspondre aux exigences de l'ISFM, l'Ecole de formation postgraduée médicale et le Centre des formations du CHUV organisent une formation postgraduée médicale transverse pour toutes les spécialisations.

Elle aborde les domaines suivants : l'éthique, l'économie de la santé, la sécurité des patients, la gestion des risques et des erreurs, l'annonce de mauvaises nouvelles, l'installation en cabinet, le droit médical ou le service d'urgence. Cette formation étant ouverte à tous, ces thématiques ne sont pas intégrées au programme du Cepaspp. Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser auprès du secrétariat du Centre des formations CHUV (Bugnon 21, Lausanne) ou écrire à forminfo@chuv.ch. Les inscriptions se font en ligne pour tous les participants. Les détails des cours sont disponibles sur le site du CHUV, onglet formation. Afin de vous permettre d'y assister, les organisateurs des cours transverses ont tenté, dans la mesure du possible, de proposer pour chaque cours, une session qui ne tombe pas sur la date d'un enseignement Cepaspp.

Les crédits obtenus dans les cours transverses peuvent être comptabilisés soit dans les 240 crédits de la formation de base, soit dans les 180 crédits d'approfondissement des connaissances.



Module de Base

Module de Base

Calendrier récapitulatif

Horaires des cours

1^e session : 14h15-15h45

2^e session : 16h15-17h45

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
27 novembre 2025	Séance d'accueil + Conférence 1		
4 décembre 2025	Module 1	Modules 1-3	Module 1
11 décembre 2025	Module 1	Modules 1-3	Module 1
18 décembre 2025	Module 1	Modules 1-3	Module 1
25 décembre 2025	Vacances scolaires		
1 janvier 2026	Vacances scolaires		
8 janvier 2026	Module 2	Modules 1-3	MApp
15 janvier 2026	Module 2	Modules 1-3	MApp
22 janvier 2026	Module 2	Modules 1-3	MApp
29 janvier 2026	Module 3	Modules 1-3	MApp
5 février 2026	Module 3	Modules 1-3	MApp
12 février 2026	Module 3	Modules 1-3	MApp
19 février 2026	Vacances scolaires		
26 février 2026	Conférence 2		
5 mars 2026	Module 4	Modules 1-3	Module 2
12 mars 2026	Module 4	Module 4	Module 2
19 mars 2026	Module 4	Module 4	Module 2
26 mars 2026	Module 5	Module 5	Module 3
2 avril 2026	Module 5	Module 5	Module 3
9 avril 2026	Vacances scolaires		
16 avril 2026	Vacances scolaires		
23 avril 2026	Module 5	Module 5	Module 3
30 avril 2026	Conférence 3		
7 mai 2026	Module 6	Module 6	Module 4
14 mai 2026	Férié (Ascension)		
21 mai 2026	Module 6	Module 6	Module 4
28 mai 2026	Module 6	Module 6	Module 4
4 juin 2026	25 ^e Journée de recherche Dpts de Psychiatrie Lausanne & Genève		
11 juin 2026	Module 7	Module 7	Module 5
18 juin 2026	Module 7	Module 7	Module 5
25 juin 2026	Module 7	Module 7	Module 5
2 juillet 2026	Conférence 4		
27 juin au 16 août 2026	Pause estivale		
27 août 2026	Conférence 5		
3 septembre 2026	Module 8	Module 8	Module 6
10 septembre 2026	Module 8	Module 8	Module 6
17 septembre 2026	Congrès de la SSPP		
24 septembre 2026	Module 8	Module 8	Module 6
1 ^{er} octobre 2026	Conférence 6		

Module d'Introduction à la Psychiatrie et Psychothérapie

Détails

MIPP

Le **Module d'Introduction à la Psychiatrie et Psychothérapie (MIPP)** s'étend sur les 6 premiers jeudis de cours en 1^{ère} année et vise à vous fournir divers outils de compréhension et de connaissances afin de faciliter votre intégration dans la formation. Seront ainsi abordées diverses thématiques cliniques, comme l'entrée en relation avec le patient psychiatrique, des problématiques spécifiques liées aux urgences tant ambulatoires qu'hospitalières, le travail en réseau et avec les proches, la rencontre avec la personne suicidaire ou agitée, ainsi que les bases de la psychopharmacologie utile au quotidien. Par ailleurs, des éléments ayant trait à la structure de la formation (exigences ISFM notamment) et à la construction de votre identité de psychiatre – psychothérapeute seront présentés, ainsi qu'une clarification des cadres et de leurs enjeux, que ce soit sur les plans légal, déontologique, éthique ou institutionnel, au sein desquels votre formation se déroulera.

4 décembre 2025 Ch. Müller

E. de Boer

L. Michaud

S. Saillant

11 décembre 2025

Ch. Müller

Ch. Salathé

M. Attia

18 décembre 2025

Ch. Müller

S. Morandi

J. Michaud-

Feinberg

J. Tena

8 janvier 2026

Ch. Müller

Y. Dorogi

Kaufmann

E. Gloor

Elisabeth Fivaz

L. Michaud

Petite Ferme

F. Montavon

Salon 2

M. Moulin

15 janvier 2026

Ch. Müller

S. Brovelli

S. Crettol-Wavre

22 janvier 2026

Ch. Müller

Ph. Delacrausaz

F. Herrera

Module 3

Détails

Le diagnostic en psychiatrie : Sémiologie, psychopathologie et nosologie

Descriptif

Le module vise à présenter les approches principales en nosologie (catégorielles, dimensionnelles, structurales), leurs présupposés épistémologiques et leur conséquences cliniques ; donner un aperçu de la sémiologie psychiatrique classique ; permettre une première appréhension de la notion de psychopathologie, en la mettant en lien avec les axes psychothérapeutiques et en proposant quelques apports issus de la psychiatrie phénoménologique ; décrire et situer les principales catégories diagnostiques des points de vue sémiologique, psychopathologique et nosologique.

29 janvier 2026

Ch. Müller

M. Saraga

5 février 2026

M. Saraga

Ch. Müller

12 février 2026

M. Saraga

Ch. Müller

Module 4

Schizophrénie, clinique et thérapeutique, aspects neuroscientifiques

Descriptif

Nous aborderons les éléments historiques du développement du concept de schizophrénie, les caractéristiques cliniques (symptômes positifs, négatifs, de base, troubles du sens de soi) et épidémiologiques, la notion de spectre des troubles schizophréniques. Présentation des diverses approches thérapeutiques, psychologiques et pharmacologiques, en passant par les divers settings de soins (hôpital, soins ambulatoires, soins dans le milieu), ainsi que l'adaptation des soins à la phase de la maladie (intervention précoce, soins aux patients chroniques).

Nous aborderons quelques-uns des axes contemporains de la recherche en schizophrénologie (neurosciences, hypothèses neuroscientifiques explicatives, projets de recherche en cours au Département de psychiatrie), avec comme objectif de faire un lien entre recherche fondamentale et développement de nouvelles approches thérapeutiques.

Détails

5 mars 2026	Ch. Müller
P. Progin	
A. Solida-Tozzi	
12 mars 2026	Ch. Müller
L. A. Empson	
P. Klauser	
19 mars 2026	Ch. Müller
P. Progin	
A. Solida-Tozzi	

Module 5

Addictions

Descriptif

Ce module a pour objectif de partager avec vous quelques-uns des éléments utiles au traitement des addictions en psychiatrie et psychothérapie.

Les axes suivants y sont abordés:

- Diagnostic
- Santé publique
- La posture relationnelle et clinique avec la personne et le réseau (entretien motivationnel; le patient expert)
- Neurobiologie des addictions
- Traitements des addictions y compris traitement intégré des comorbidités et réduction des risques, spécificités liées au traitement des addictions sans et avec substances (opioïdes et alcool).

Détails

26 mars 2026	Ch. Müller
B. Boutrel	
R. Bouzegaou	
2 avril 2026	Ch. Müller
I. Gothuey	
Y. Khazaal	
23 avril 2026	Ch. Müller
R. Bouzegaou	
N. Bertholet	

Module 6

Troubles anxieux et de l'humeur, clinique et thérapeutique, aspects neuroscientifiques

Descriptif

Ce cours divisé en trois parties présente les aspects cliniques et neuroscientifiques des troubles de l'humeur et des troubles anxieux. La première partie porte sur la classification, le diagnostic et l'épidémiologie de ces troubles, la deuxième partie sur la neurobiologie des émotions et des troubles de l'humeur et la troisième partie sur leur traitement.

Détails

7 mai 2026	Ch. Müller
M. Preisig	
21 mai 2026	Ch. Müller
P. Marquet	
D. Preissmann	
28 mai 2026	Ch. Müller
S. Fassassi	

Module 7

Détails

Psychopharmacologie générale et clinique

Descriptif

Le but du cours est, après une introduction sur la psychopharmacologie clinique, d'aborder les traitements pour les principaux diagnostics psychiatriques (schizophrénie, dépression, troubles bipolaires, troubles anxieux, TOC et PTSD) en se basant sur les dernières recommandations d'experts, revues et méta-analyses, et de rappeler l'utilité et/ou la nécessité de la surveillance clinique lors des prescriptions.

11 juin 2026

C. Grandjean

J. Lagreula

Auditoire

M. Mayor

18 juin 2026

S. Crettol-Wavre

J. Elowe

Ch. Müller

25 juin 2026

J.- S. Bureau

C. Reichlin

Ch. Müller

Module 8

Détails

Troubles du comportement

Descriptif

Troubles du comportement sexuel :

Objectifs d'apprentissage : se familiariser avec certains troubles du comportement sexuel, les paraphilies.

Contenu : Le cours abordera la problématique des comportements de la sphère sexuelle dans une perspective de continuité entre le normal et le pathologique, ainsi que les rapports entre troubles du comportement sexuel et normes sociales, en particulier pénales. Quelques aspects principaux d'évaluation et de prise en charge des troubles paraphiliques seront exposés.

Méthode : Cours ex-cathédra et avec participation active de l'auditoire au travers des échanges, vignettes cliniques.

Mots-clé : paraphilies – perversion et relation d'emprise – infractions pénales à caractère sexuel

3 septembre 2026

Ph. Delacrausaz

Ch. Müller

10 septembre 2026

G. Luca

G. Solelhac

Ch. Müller

24 septembre 2026

S. Charalampakis

Ch. Müller

Troubles du sommeil :

Objectifs : savoir évaluer une plainte d'insomnie et de somnolence diurne, connaître les pathologies du sommeil les plus fréquentes et leurs traitements, connaître les investigations du sommeil et de la vigilance et leurs indications, connaître les effets des traitements psychotropes sur le sommeil.

Contenus : après un rappel de la physiologie du sommeil et de l'éveil, nous vous présenterons les outils d'évaluation du sommeil et de la vigilance (subjectifs et objectifs), nous décrirons les principales pathologies du sommeil, leurs critères diagnostiques et leurs traitements. Enfin, nous passerons en revue les différents psychotropes et leurs impacts sur le sommeil.

Méthodes : cours magistral, utilisation des outils d'évaluation par les outils (agendas du sommeil, questionnaires), présentation des approches thérapeutiques à partir de vignettes cliniques.

Troubles du comportement alimentaire :

L'anorexie mentale et la boulimie sont des maladies aux forts impacts somatiques et aux comorbidités psychiatriques fréquentes. Leurs taux de mortalité et de chronicité restent élevés. Cet enseignement vise à en préciser les manifestations cliniques et à détailler les éléments centraux de leur traitement.

Module 1-3

Introduction aux axes psychothérapeutiques :

- A. Introduction
- B. Bilan et Synthèse
- C. Ateliers Inter-axes

Descriptif

Ces trois modules forment un ensemble qui a pour objectif de répondre aux exigences du programme de formation post-graduée FMH (art. 2.1.2.1, lettre a) concernant l'introduction aux trois modèles psychothérapeutiques (psychanalytique, systémique et cognitivo-comportemental). Le règlement FMH stipule que les participants doivent avoir suivi les 36 heures de cours. Il est constitué de trois parties : a) une introduction (1 session) consacrée à l'histoire du double titre de psychiatre-psychothérapeute en Suisse et aux exigences de formation relatives à la psychothérapie dans le module d'approfondissement; b) la présentation des trois écoles de psychothérapie (5 sessions par axe) ; c) une synthèse (2 sessions) ayant pour objectif de permettre à chaque participant de clarifier son choix d'un axe de formation pour la psychothérapie, ainsi que de prendre connaissance des enjeux cliniques et scientifiques d'une telle formation dans le contexte médical.

Le dernier après-midi sera un atelier qui a pour but de permettre aux participants d'expérimenter les approches thérapeutiques des axes cognitivo-comportemental, psychodynamique et systémique au travers de supervisions de cas cliniques présentés par les participants. Les supervisions de cas se font dans les trois axes (les trois regards pour un même cas clinique). L'idée est de familiariser le participant aux convergences et aux divergences de ces approches, permettant un dialogue respectueux et une ouverture entre les trois axes psychothérapeutiques.

Détails

4 décembre 2025	Auditoire
J.-N. Despland	G. Spengler
12 février 2026	Auditoire
J.-N. Despland	G. Spengler
U. Kramer	
5 mars 2026	Auditoire
D. Dunker-Scheuner	G. Spengler
F. Herrera	
J. Michaud-Feinberg	

Module 1-3

Introduction aux axes : Axe psychanalytique

Descriptif

Comme son nom l'indique, l'axe psychanalytique renvoie à la psychanalyse et à ses destinées historiques, théoriques et cliniques. Nous retracerons tout d'abord la découverte freudienne et les éléments contextuels de l'intervention de la psychanalyse. Quelques concepts clés seront abordés. Ceci nous permettra de définir une psychiatrie dite psychodynamique, c'est-à-dire informée par la méthode psychanalytique comme grille de lecture et mode d'intervention. Nous nous intéresserons aussi aux applications les plus connues de la psychanalyse que sont les diverses formes de psychothérapies dans leur settings respectifs, psychothérapie individuelle, de groupe, psychodrame, etc. Pour terminer et afin de faciliter le choix ultérieur d'un axe de formation pour les participants, nous essaierons de nous représenter quelle est la pratique actuelle du psychothérapeute psychanalytique et du psychanalyste. Une bibliographie des ouvrages de base sera proposée et, si nécessaire, commentée.

Détails

4 décembre 2025	Auditoire
N. de Coulon	G. Spengler
11 décembre 2025	Auditoire
F. Herrera	M. Mayor
18 décembre 2025	Auditoire
N. de Coulon	M. Mayor
F. Herrera	

Module 1-3

Introduction aux axes : Axe systémique

Descriptif

Lors de ces heures d'introduction à l'approche systémique, nous allons dans un premier temps survoler quelques aspects historiques afin de comprendre d'où est issu ce courant et de contextualiser son développement. Nous nous familiariserons ensuite avec des concepts de base illustrés par des extraits vidéos de films qui permettront un échange avec les participants. Nous exposerons par exemple les notions de causalité circulaire, les axiomes de la communication tels que décrits par Paul Watzlawick, et certains outils ou concepts fréquemment mentionnés dans nos institutions. Nous illustrerons certaines techniques et outils au travers de situations cliniques que les participants pourront amener au cours. Nous donnerons enfin un aperçu des différentes écoles systémiques et du récent développement des thérapies individuelles systémiques (thérapie solutionniste, PIOS).

Module 1-3

Introduction aux axes : Axe cognitivo-comportemental

Descriptif

Ce module présente la Psychothérapie Cognitive et Comportementale et ses trois « vagues » (comportementale, cognitive et émotionnelle) au travers d'exemples d'application autant par technique thérapeutique que par type de traitement de trouble psychopathologique. La première partie présentera les concepts généraux en TCC (définition, principes fondamentaux, contexte, historique), les théories de l'apprentissage et certains autres modèles théoriques expérientiels. Les parties suivantes aborderont les techniques thérapeutiques en TCC avec des exemples cliniques relatifs, ainsi que la présentation des prises en charge TCC de trois troubles psychopathologiques (troubles anxieux, dépressifs et psychotiques) à l'aide d'exemples cliniques, de vidéos et d'exercices pratiques. L'objectif du module est de donner une vision concrète et pratique du travail du psychothérapeute TCC en institution et au cabinet.

Détails

8 janvier 2026	Auditoire
A. Duc Marwood	G. Spengler
J. Michaud-Feinberg	
15 janvier 2026	Auditoire
J. Michaud-Feinberg	G. Spengler
22 janvier 2026	Auditoire
J. Michaud-Feinberg	G. Spengler

Détails

22 janvier 2026	Auditoire
D. Dunker-Scheuner	G. Spengler
G. Maccaferri	Auditoire
	G. Spengler
29 janvier 2026	Auditoire
G. Maccaferri	G. Spengler
5 février 2026	
G. Maccaferri	

Module 4

Intervention de Crise en Psychiatrie

Descriptif

L'intervention de crise représente une façon d'aborder la psychiatrie aiguë, celle de la réaction psychique où l'événement joue un rôle central dans le déclenchement des troubles. Il s'agit d'exploiter la potentialité de changement inhérente à toute décompensation. Nous chercherons donc tout d'abord à comprendre ce qui se joue dans une crise, à faire une théorie de la crise qui puisse en éclairer le déroulement autour d'une hypothèse de crise. Le dispositif d'accueil psychiatrique de cette crise nous intéressera dans ses aspects de cadre et de collaboration en équipes pluridisciplinaires. Enfin, la stratégie de soins et le maniement de l'action thérapeutique nous permettront de détailler les outils à disposition pour une intervention de crise lege artis et de souligner l'efficacité d'une modalité de traitement brève, limitée dans le temps, s'adressant à une patientèle relativement grave et difficile. Nous en profiterons pour développer quelques notions relatives au traumatisme psychique et aborder ainsi quelques aspects de psychotraumatologie.

Détails

12 mars 2026
N. de Coulon
Auditoire
G. Spengler

19 mars 2026
G. Winterhalter
Auditoire
G. Spengler

Module 5

Psychiatrie forensique : expertises et thérapies

Descriptif

Ce module a pour objectif de sensibiliser les participants aux réalités de la psychiatrie et psychothérapie forensiques, champ aux enjeux complexes, qui bénéficie d'un titre de formation approfondie (Schwerpunkt) ISFM. Une première session aborde les problématiques des troubles mentaux et des soins psychiques en prison. La deuxième session est centrée sur les enjeux et les spécificités des expertises, dans le domaine pénal, civil et des assurances. La dernière session est consacrée aux spécificités des traitements sous mandats de justice, en particulier les mesures pénales institutionnelles et ambulatoires.

Détails

26 mars 2026
S. Borel
M.-C. Lallement
Auditoire
G. Spengler

2 avril 2026
Ph. Delacrausaz
Auditoire
G. Spengler

23 avril 2026
S. Borel
M.-C. Lallement
Auditoire
G. Spengler

Module 6

Psychiatrie de l'âge avancé, clinique et thérapeutique

Descriptif

Ce cours en psychiatrie gériatrique aborde les syndromes psychiatriques à haute prévalence chez les personnes âgées, à savoir les troubles affectifs et anxieux. L'abus de substance et les troubles de la personnalité au troisième âge sont des sujets émergents qui revêtent une importance croissante. La neuropsychiatrie des syndromes démentiels et des stades précurseurs ainsi que leur prise en soin sera abordée en tant que domaine de prédilection de la psychiatrie gériatrique dans l'approche des pathologies démentiellles.

Détails

7 mai 2026
M. Mendez Rubio
A. von Gunten
Auditoire
G. Spengler

21 mai 2026
J.-P. Schuster
A. von Gunten
Auditoire
G. Spengler

28 mai 2026
B. Pozuelo Moyano
K. Swierkosz-Lenart
Auditoire
G. Spengler

Module 7

Psychiatrie communautaire et réhabilitation psychosociale

Descriptif

Ce cours présente les fondamentaux du rétablissement des troubles psychiatriques dans la communauté, de manière pluridisciplinaire et en collaboration avec les personnes concernées : le contexte éthique et de valeurs ; les outils et les services les mieux validés scientifiquement ; la collaboration de réseau avec les différents partenaires dans la communauté incluant les usagers et les proches.

Détails

11 juin 2026
P. Ferrari
S. Morandi
Auditoire
G. Spengler

18 juin 2026
M. Lippuner
S. Morandi
Auditoire
G. Spengler

25 juin 2026
M. Corbaz
M. Lapaire
S. Rexhaj
D. Spagnoli
Auditoire
G. Spengler

Module 8

Neurosciences I

Descriptif

Il fut un temps où il fallait choisir son camp : soit on était psychiatre « biologique » soit on était psychothérapeute et entre ces deux mondes il n'y avait pas d'échange. Les choses ont bien changé, et l'approche contemporaine des troubles psychiatriques permet de faire coexister ces deux façons de comprendre les diverses entités diagnostiques. Cette ouverture ne suffit cependant pas, et il faut maintenant renforcer les échanges entre cliniciens et neuroscientifiques de manière à avancer dans la compréhension des mécanismes neurobiologiques qui contribuent à l'émergence des troubles. C'est cette volonté qui a conduit à l'établissement du Centre de Neurosciences Psychiatriques sur le site de Cery en 1998.

Dans ce module, il sera question de cette volonté d'implantations d'approches que l'on dit « translationnelles » dans le cadre desquelles neuroscientifiques et cliniciens collaborent pour construire des projets de recherche qui répondent à des questions concrètes liées aux problématiques des patients. Nous y aborderons plusieurs des grandes classes de pathologies psychiatriques, allant de la schizophrénie à la dépression en passant par les addictions, la maladie d'Alzheimer et l'autisme ainsi que les projets de recherche collaboratifs qui s'y rapportent, qui seront présentés par un clinicien et un chercheur en neurosciences. De plus, nous aborderons la place importante de la recherche en psychopharmacologie en particulier en lien avec les troubles métaboliques que certains médicaments peuvent induire.

Détails

3 septembre 2026
N. Chabane
P. Klauser
B. Rodriguez
Herreros
Auditoire
G. Spengler

10 septembre 2026
B. Boutrel
M. Deligianni
J. Elowe
F. Vandenberghe
Auditoire
G. Spengler

24 septembre 2026
S. Fassassi
N. Toni
P. Steullet
A. von Gunten
Auditoire
G. Spengler

Module 1

Détails

Neurosciences II

Descriptif

Ce module couvre les aspects neurobiologiques des problèmes cliniques concernant les hallucinations, les troubles du sommeil, les troubles de l'humeur, le PTSD, l'agressivité et finalement la psychopharmacologie et l'effet placebo. En s'appuyant sur les résultats récents de la génétique, de l'épigénétique, de la biologie moléculaire et cellulaire, et de l'imagerie, ce module vise un approfondissement des connaissances mécanistiques qui sous-tendent ces manifestations psychopathologiques. Les implications de ces données sur la prise en charge des patients et la thérapie seront aussi discutées.

4 décembre 2025	Auditoire
J.-R. Cardinaux	A. Corbaz
F. Vandenberghe	
11 décembre 2025	Auditoire
R. Stoop	A. Corbaz
P. Steullet	
18 décembre 2025	Auditoire
P. Marquet	A. Corbaz
N. Toni	

Module 2

Détails

Psychiatrie de liaison

Descriptif

L'objectif principal de ce module est de familiariser les participants avec le travail du psychiatre de liaison, tant sur le plan clinique que de l'enseignement et de la recherche, et de l'amener à saisir les enjeux qui y sont associés d'un point de vue conceptuel et théorique.

Ce module traite le développement et l'activité clinique, de recherche et d'enseignement ainsi que les concepts sous-jacents et l'ancrage théorique de la psychiatrie de liaison. Suite à une introduction traçant l'historique de cette discipline dotée d'un certificat FMH, les deux activités principales de la psychiatrie de liaison sont exposées : il s'agit notamment (i) de l'activité des consultations psychiatriques auprès des patients atteints de maladies somatiques (aspects théoriques de la consultation psychiatrique en milieu somatique illustrés par différentes vignettes cliniques ; troubles fonctionnels comme pathologie emblématique d'une clinique à l'interface entre soma et psyché ; la neuropsychiatrie et le poids de l'organicité de différentes pathologies somatiques) et (ii) de l'activité de liaison qui consiste en un aperçu des différentes approches (supervisions, groupes de Balint, séminaires de communication médecin-malade, etc.) et du consilium psychopharmacologique qui connaît ses spécificités dans un contexte somatique.

5 mars 2026	Auditoire
A. Berney	A. Corbaz
12 mars 2026	Auditoire
A. Berney	A. Corbaz
L. Michaud	
19 mars 2026	Auditoire
L. Michaud	A. Corbaz

Module 3

Introduction à la pédopsychiatrie

Descriptif

Ce module a pour but d'apporter aux futurs psychiatres et psychothérapeutes d'adultes les connaissances théoriques et cliniques correspondant aux exigences du programme FMH dans le domaine de la psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, à savoir :

- Evaluation et diagnostic
- Prévention
- Aspects psycho et sociothérapeutiques spécifiques
- Aspects psychopharmacologiques spécifiques.

Les principales étapes du développement affectif seront présentées avec leurs particularités en fonction de l'âge, du nourrisson à l'adolescent, et avec une mise en lien des aspects développementaux et contextuels fondamentaux pour saisir la pathologie de l'enfant (relation mère-bébé, famille, école, intégration parmi les pairs, pathologies somatiques, etc.).

Deux cours centrés plus particulièrement sur la clinique seront consacrés à l'investigation psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent. L'occasion sera donnée aux participants de s'exercer au statuts pédopsychiatrique au moyen de vidéos. La problématique des enfants de malades psychiques sera également discutée dans ses divers aspects (facteurs de risque de psychopathologie, répercussions au plan relationnel et développemental, prévention) avec pour objectif de sensibiliser les médecins à la nécessité de porter attention à l'entourage familial de leurs patients adultes ainsi qu'aux questions liées à la parentalité.

Détails

26 mars 2026
M. Morisod Harari
D. Schechter

Auditoire
A. Corbaz

2 avril 2026

O. Sidiropoulou
Ch. Tripalo
C. Valério Orciuoli

Auditoire
A. Corbaz

23 avril 2026

M. Armando

Auditoire
A. Corbaz

Module 4

Psychiatrie et migrants

Descriptif

Ce module permet de parcourir les principales thématiques spécifiques aux suivis de patients migrants en suivant trois axes de travail : l'axe des enjeux géopolitiques et sociaux, l'axe des souffrances psychiques les plus fréquemment rencontrées, et l'axe ethnopsychiatrique et transculturel.

Détails

7 mai 2026
Ch. Hasler
J. Sanchis Zozaya

Auditoire
A. Corbaz

21 mai 2026

M. Cserveny
F. Dutray

Auditoire
A. Corbaz

28 mai 2026

M. Cserveny
V. Schmidt Cuere

Auditoire
A. Corbaz

Module 5

Détails

Troubles de la personnalité

Descriptif

Les patients présentant un trouble de la personnalité (TP) sont très fréquents dans la pratique psychiatrique quotidienne. Pourtant, les thérapeutes estiment souvent être en difficulté et peuvent être réticents à prendre en charge ces patients. Ce cours a pour objectifs de mieux préciser les caractéristiques psychopathologiques des TP, avec une focalisation particulière sur le trouble de la personnalité borderline. Ce cours devrait permettre de mieux identifier les TP, de connaître les répercussions du TP sur le fonctionnement général et de percevoir l'impact du TP dans la relation thérapeutique. Nous aborderons les différentes étapes de prise en charge d'un patient avec un TP en commençant par la phase d'investigation, puis de restitution du diagnostic et de psychoéducation. Concernant les aspects thérapeutiques à proprement parler, nous présenterons les principes thérapeutiques fondamentaux en nous appuyant sur des illustrations cliniques et nous aborderons les aspects psychothérapeutiques.

Compte tenu de la prévalence croissante des phénomènes transidentitaires en consultation de psychiatrie générale, chez des personnes présentant souvent des co-occurrences type troubles de la personnalité, une dernière partie portant sur la dysphorie de genre, sa prise en charge en psychiatrie de liaison et le parcours de transition de genre médicalisée est proposée en fin de module.

11 juin 2026	Auditoire
S. Kolly	A. Corbaz
18 juin 2026	Auditoire
S. Kolly	A. Corbaz
25 juin 2026	Auditoire
S. Kolly	A. Corbaz
D. Pamfile	

Module 6

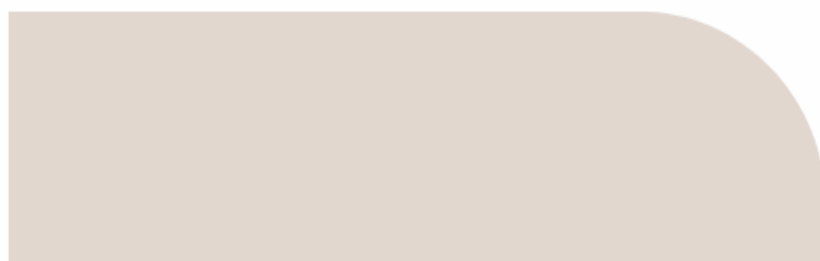
Détails

Psychopharmacologie avancée, cas cliniques

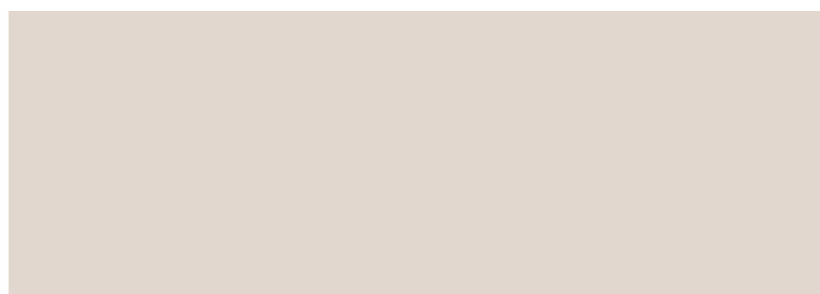
Descriptif

Ce module de psychopharmacologie avancé abordera les thèmes de résistance aux traitements (dépression et schizophrénie résistantes) avec les différentes stratégies psychopharmacologiques disponibles, leur efficacité, avantages et inconvénients. La problématique des interactions médicamenteuses sera également discutée tant au point de vue pharmacocinétique que pharmacodynamique. Des situations cliniques complexes seront présentées et discutées.

3 septembre 2026	Auditoire
J. Elowe	A. Corbaz
10 septembre 2026	Auditoire
S. Crettol-Wavre	A. Corbaz
R. Voide	
24 septembre 2026	Auditoire
N. Ansermot	A. Corbaz
F. Vandenberghe	



Module d'Approfondissement



Contenus d'enseignements : introduction

Le Cepaspp dispense une formation approfondie à la psychothérapie dans les trois écoles reconnues par la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie (SSPP), soit :

- l'axe psychanalytique
- l'axe systémique
- l'axe cognitivo-comportemental

Les 3 cursus sont officiellement reconnus par la Commission psychothérapie de la SSPP. Il faut souligner que chacune des écoles de psychothérapie développe un enseignement original, tant au niveau du contenu qu'aux méthodes pédagogiques employées.

Le programme de chacun des axes est confié au responsable de l'Unité d'enseignement de l'IUP (axe psychanalytique : Dr F. Herrera ; axe systémique : Mme Joëlle Michaud-Feinberg ; axe cognitif et comportemental : Mme D. Dunker Scheuner). Un comité scientifique, en principe commun aux cursus proposés aux psychologues sous l'égide de la Fondation pour la formation continue UNIL-EPFL (FCUE), appuie ceux-ci dans la construction du programme.

La politique de formation de la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie (SSPP, SGPP), comme celle de l'IUP, ne favorise pas d'enseignement intégratif ou éclectique. Pour cette raison, l'intégralité du module d'approfondissement doit être suivi dans un des 3 axes proposés. Le médecin en formation à la psychothérapie doit donc être au clair sur son orientation lors de l'inscription à la 3^e année. Si ce choix est compliqué, il est recommandé au médecin en formation d'en discuter au cours de sa 2^e année avec un médecin cadre ou son chef de Service. Le responsable du Module d'Approfondissement et les responsables des Unités d'Enseignement dans chacun des axes sont aussi à disposition pour un entretien d'orientation.

Après l'introduction obligatoire de 36 crédits (1 crédit = 45 minutes de cours) aux différents modèles de psychothérapie, organisée au début de la deuxième année et décomptée dans la formation de base, l'approfondissement aux psychothérapies dans les 3 axes se déploie en 3^e (24 crédits), 4^e (96 crédits) et 5^e années (96 crédits), pour un total de 216 crédits sur les 180 crédits exigés par le règlement.

De manière générale, l'enseignement n'a de sens que s'il peut s'appuyer sur la pratique de la psychothérapie. L'enseignement de 3^e année dans chacun des axes a donc pour objectif de transmettre aux médecins le minimum de notions théoriques et techniques pour débiter une première psychothérapie supervisée. Par ailleurs les exigences pour l'obtention du titre étant relativement élevées (300 séances de psychothérapie pour 4 cas au minimum, 150 heures de supervision), les médecins sont encouragés à débiter une psychothérapie au plus tard lors de leur 3^e année de formation.

Les 4^e et 5^e années sont destinées à étudier, approfondir et mettre en pratique les notions fondamentales propres à chacun des axes psychothérapiques enseignés. La forme de l'enseignement, de même que les méthodes pédagogiques proposées aux participants, sont très différentes selon le cursus choisi. C'est un choix explicite, qui a pour objectif de favoriser l'originalité et la créativité propre à chacune de ces écoles.

Au sein de chacune de ces formations, différentes collaborations ont été nouées avec la formation dispensée dans le cadre du cursus en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent, ainsi qu'avec les filières accréditées pour l'obtention du titre de spécialiste en psychothérapie des psychologues et qui font l'objet de CAS, DAS ou MAS de la Formation continue UNIL-EPFL.

Bibliographie générale

Despland J.-N. Guex P & Gasser J. (sous la direction de). (2011). *Psychiatre et psychothérapeute: quel avenir? Pour une psychiatrie scientifique et humaniste*. Genève : Georg.

Duncan B. et al. (2012). *L'essence du changement : Utiliser les facteurs communs aux différentes psychothérapies*. De Boeck Supérieur.

Gennart M., Duruz N. & Co. (2002). *Traité de psychothérapie comparée*. Chêne-Bourg GE : Médecine & Hygiène.

Fischman Georges (sous la direction de). (2009). *L'évaluation des psychothérapies et de la psychanalyse : fondements et enjeux*. Issy-les-Moulineaux: Elsevier-Masson.

Lambert M. Bergin and Garfield's. (2013). *Handbook of Psychotherapy and Behavior Change, 6th Edition*. London: Wiley & Sons.

Note : Des bibliographies plus complètes et spécifiques sont proposées par la plupart des enseignants durant les cours.

Axe psychanalytique – 3^e année

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuppp.ch

	Sessions 14:15 - 15:45	Sessions 16:15 - 17:45
8 janvier 2026	COURS 1 - Hypothèse psychodynamique S. Berney, M. Mettraux - <i>Salle Colloque 04 432</i>	COURS 1 - Atelier S. Berney M. Mettraux- <i>Salle Colloque 04 432</i>
15 janvier 2026	COURS 2 - Transfert J.-N. Despland, N. Dottrens - <i>Salle Colloque 04 432</i>	COURS 2 - Atelier J.-N. Despland, N. Dottrens - <i>Salle Colloque 04 432</i>
22 janvier 2026	COURS 3 - Conflit intrapsychique S. Berney M. Mettraux- <i>Salle Colloque 04 432</i>	COURS 3 - Atelier S. Berney M. Mettraux- <i>Salle Colloque 04 432</i>
29 janvier 2026	COURS 4 - Construction du cadre et processus J.-N. Despland, N. Dottrens - <i>Salle Colloque 04 432</i>	COURS 4 - Atelier J.-N. Despland, N. Dottrens - <i>Salle Colloque 04 432</i>
5 février 2026	COURS 5 - La conduite de la séance J.-N. Despland, N. Dottrens - <i>Salle Colloque 04 432</i>	COURS 5 - Atelier J.-N. Despland, N. Dottrens - <i>Salle Colloque 04 432</i>
12 février 2026	COURS 6 - Indications S. Berney M. Mettraux- <i>Salle Colloque 04 432</i>	COURS 6 - Atelier S. Berney M. Mettraux- <i>Salle Colloque 04 432</i>

Axe systémique – 3^e année

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuppp.ch

	Sessions 14:15 - 15:45	Sessions 16:15 - 17:45
8 janvier 2026	COURS 1 - Immersion dans la pratique systémique M. Cattin, V. Regamey - <i>Recordon Salle Colloque</i>	
15 janvier 2026	COURS 2 - Immersion dans la pratique systémique M. Cattin, V. Regamey - <i>Recordon Salle Colloque</i>	
22 janvier 2026	COURS 3 - Immersion dans la pratique systémique M. Cattin, V. Regamey - <i>Recordon Salle Colloque</i>	
29 janvier 2026	COURS 4 - Immersion dans la pratique systémique M. Cattin, V. Regamey - <i>Recordon Salle Colloque</i>	
5 février 2026	COURS 5 - Immersion dans la pratique systémique M. Cattin, V. Regamey - <i>Recordon Salle Colloque</i>	
12 février 2026	COURS 6 - Immersion dans la pratique systémique M. Cattin, V. Regamey - <i>Recordon Salle Colloque</i>	

Axe cognitivo comportemental – 3^e année – Cours mixtes

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

	Sessions 14:15 - 15:45	Sessions 16:15 - 17:45
08 janvier 2026	COURS 1 - Introduction au programme et fondements théoriques : modèles comportementaux D. Dunker-Scheuner - A. Corbaz	
15 janvier 2026	COURS 2 - Techniques d'interventions comportementales centrales : exposition, gestion des contingences et réactivation comportementale F. Guenot - A. Corbaz	
22 janvier 2026	COURS 3 - Fondements théoriques, modèles cognitifs et émotionnels F. Guenot - A. Corbaz	
29 janvier 2026	COURS 4 - Thérapie cognitive F. Guenot - A. Corbaz	
05 février 2026	COURS 5 - Structure d'une thérapie TCC, relation thérapeutique et introduction à la conceptualisation de cas - C. Follack - A. Corbaz	
12 février 2026	COURS 6 - Indication à la psychothérapie et engagement A. Velardi - A. Corbaz	

Axe cognitivo comportemental – 3^e année – Cours enfants / adolescents

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

	Sessions 14:15 - 15:45	Sessions 16:15 - 17:45
05 mars 2026	MODULE 12 - COURS 1 – Spécificités de l'entretien et de la conceptualisation de cas avec l'enfant et l'adolescent en TCC C. Richard - Salle Colloque 04 432	
12 mars 2026	MODULE 12 - COURS 2 – Troubles du comportement L. Holzer - Salle Colloque 04 432	
23 avril 2026	MODULE 12 - COURS 3 – Thérapie familiale en TCC 1 B. Crottet - Salle Colloque 04 432	
07 mai 2026	MODULE 12 - COURS 4 – Programme de gestion de contingences auprès des enfants & adolescents F. Rausch - Salle Colloque 04 432	
21 mai 2026	MODULE 12 - COURS 5 – TCC des troubles du sommeil chez l'enfant V. Bayon - Salle Colloque 04 432	
18 juin 2026	MODULE 12 - COURS 6 – Refus scolaire Y. Heim - Salle Colloque 04 432	
10 septembre 2026	MODULE 12 - COURS 7 – Guidance familiale F. Brodard - Salle Colloque 04 432	



Cours « MIXTES »



Cours « PEDOPSY »

Contenus d'enseignements

Dr F. Herrera et collaborateurs

Objectifs

Il s'agit de permettre aux personnes en formation d'acquérir les notions théoriques de base en psychanalyse et en psychopathologie clinique, d'apprendre à construire et à présenter un cas sous l'angle de la psychanalyse et de connaître les fondements des différentes modalités d'intervention orientées par la psychanalyse dans le champ de la santé mentale. Une expérience groupale a pour objectif de sensibiliser les participants à la place qu'ils occupent dans le processus psychothérapique.

Programme général

A la suite d'une introduction de 24 périodes d'enseignement dispensée au début de la 3^e année, la formation se déploie ensuite en 4^e et 5^e années avec un enseignement théorique composé de 9 modules de 12 crédits portant sur 3 thématiques principales. A la fin de chaque module, se déroule un *atelier d'intégration*, en présence notamment de l'enseignant qui a donné les cours du module et d'un co-animateur qui participe à l'ensemble des ateliers de la formation.

1. Modules de métapsychologie (36 heures)

- Inconscient, rêve et fantasme
- Angoisse
- Pulsions et sexualité

2. Modules de psychopathologie psychanalytique (36 heures)

- Structure de personnalité
- Névrose, psychose et perversion
- Histoire des mouvements psychanalytiques

3. Modules de théorie de la technique (36 heures)

- La clinique de la théorie - le cadre
- La crise
- Le transfert et son interprétation

Sont également proposés 8 séminaires de lectures cliniques en plus petits groupes (maximum 12 participants, 6 crédits par séminaire), où les participants sont amenés à lire des textes fondamentaux et contemporains du mouvement psychanalytique et à construire des liens avec leur pratique clinique quotidienne.

1. Troubles anxieux : de la métapsychologie à la clinique
2. Mélancolie : dépression et dépressivité
3. Couple et famille : la psychanalyse du lien
4. Schizophrénie : causalité psychique et déterminisme biologique
5. Troubles de la personnalité : personnalité et tempérament
6. Conversion et somatisation : la clinique psychanalytique du corps
7. Addictions : de la pulsion à la demande
8. Anorexie : le corps ne parle pas

Enfin, à 3 reprises au cours de la formation ont lieu des sessions de cours théoriques sur les approches groupales (psychothérapie analytique de groupe, psychodrame psychanalytique, groupe de photolangage, groupe multiculturel, groupe et institution, co-thérapie de groupe, etc.). Ces cours sont suivis d'une introduction didactique à l'expérience groupale.

Méthodes pédagogiques

Les modules théoriques sont donnés sous la forme de cours ex-cathedra et s'appuient sur des exemples cliniques. Les ateliers d'intégration clinique s'appuient sur le travail des participants et la discussion en groupe. Les séminaires de lectures alternent la lecture en petits groupes de textes et des présentations cliniques de l'enseignant et des participants. Les modules consacrés au groupe alternent présentation théorique et expérience pratique du groupe analytique sous différentes formes.

Evaluation

L'évaluation des cours par les participant.es peut se faire par feed-back directs à la fin de chaque enseignement. Les participant.es peuvent également se référer à la responsable de l'axe pour un feed-back plus global, soit par mail, ou lorsqu'elle est présente aux cours. Ponctuellement, le Cepaspp peut organiser une évaluation plus systématique d'un module ou une année en cours.

Liens avec d'autres formations

Depuis novembre 2016, le module d'approfondissement du Cepaspp, destiné aux médecins, et la formation de base du MAS en psychothérapie psychanalytique, destinée aux psychologues ont fusionné, pour donner une seule formation de base commune, qui introduit le programme de formation de la filière psychanalytique. L'auditoire est donc mixte, constitué de médecins et psychologues en formation.

Bibliographie pour l'axe psychanalytique

De Coulon N. (1999) La crise, stratégies d'intervention thérapeutique en psychiatrie, Gaëtan Morin éditeur.

Despland J.-N., Michel L., de Roten Y. (2010) Intervention psychodynamique brève : un modèle de consultation thérapeutique de l'adulte, J.-N. Despland, Masson.

Gabbard Glen O. (2010) Psychothérapie psychodynamique – Les concepts fondamentaux, Masson.

Kealy D. & Ogrodniczuk J. S. (2023) La psychothérapie psychodynamique contemporaine – Evolution de la pratique clinique, Traduction par F. Herrera, V. Estellon et U. Kramer, Masson.

Kernberg O. (1989) Les troubles graves de la personnalité, PUF, le fil rouge.

Roussillon R. (2007) Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale, Paris, Masson.

Sites internet

<https://www.formation-continue-unil-epfl.ch/>

<http://www.fr-efpp.ch>

<http://www.cpsr.ch/cpsr/fr/>

<https://www.asreep-nls.ch/>

Axe psychanalytique – 4^e année

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

Sessions – 14 :15 - 15 :45

Sessions – 16:15 - 17:45

27 novembre 2025	SÉANCE DE RENTRÉE	CONFÉRENCE 1
4 décembre 2025	ACCUEIL ET PRÉSENTATION F. Herrera - Salle B305	MODULE 1 - Théorie du groupe 1 M. Almesber, C. Devaud- Cornaz - Salle B305
11 décembre 2025	MODULE 1 - Théorie du groupe 1, suivi d'une expérience groupale M. Almesber, C. Devaud-Cornaz - Salle B305	
18 décembre 2025	MODULE 1 - Théorie du groupe 1, suivi d'une expérience groupale M. Almesber, C. Devaud-Cornaz - Salle de séminaire du CNP	
8 janvier 2026	MODULE 2 - Théorie technique 1 : Le cadre G. Winterhalter - Salle B305	
15 janvier 2026	MODULE 2 - Théorie technique 1 : Le cadre I. Gothuey - Salle B305	
22 janvier 2026	MODULE 2 - Théorie technique 1 : Le psychodrame O. Bonard, M. Tadic- Salle de séminaire du CNP	Atelier d'intégration G. Winterhalter - Salle de séminaire CNP
29 janvier 2026	MODULE 3 - Métapsychologie 1 : Rêves en séance G. Ambresin, S. Brovelli, F. Herrera - Salle B305	
5 février 2026	MODULE 3 - Métapsychologie 1 : Rêves en séance G. Ambresin, S. Brovelli, F. Herrera - Salle B305	
12 février 2026	MODULE 3 - Métapsychologie 1 : Rêves en séance- G. Ambresin, S. Brovelli, F. Herrera- Salle B305	Atelier d'intégration G. Ambresin, S. Brovelli, F. Herrera- Salle B305
26 février 2026	Préparation à la 1ère partie de l'examen – Aloïse Corbaz	CONFÉRENCE 2
5 mars 2026	MODULE 4 A - Séminaire de lectures cliniques : Mélancolie G. Ambresin, J.-P. Lucchelli, P.-F. Mognetti - Salles Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme	MODULE 4 B - Séminaire de lectures cliniques : Troubles anxieux C. Brokatzky, L. Schild, D. Tercier - Salles Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme
12 mars 2026		
19 mars 2026		
26 mars 2026	MODULE 5 - Psychopathologie 1 : La structure de personnalité G. Ambresin, V. Beretta - Salle B305	
2 avril 2026	MODULE 5 - Psychopathologie 1 : La structure de personnalité G. Ambresin, V. Beretta - Salle B305	
23 avril 2026	MODULE 5 - Psychopathologie 1 : La structure de personnalité G. Ambresin, V. Beretta - Salle B305	Atelier d'intégration G. Ambresin, V. Beretta - Salle B305
30 avril 2026	Cours 4 ^e année Evaluation des psychothérapies psychodynamiques A. Talia – Salle des Combles	CONFÉRENCE 3
7 mai 2026	MODULE 6 - Un patient souffre d'angoisses J.-N. Despland, F. Herrera, J.-F. Simoneau - Salle B305	
21 mai 2026	MODULE 6 - Un patient souffre d'angoisses J.-N. Despland, F. Herrera, J.-F. Simoneau - Salle B305	
28 mai 2026	MODULE 6 - Un patient souffre d'angoisses J.-N. Despland, F. Herrera, J.-F. Simoneau - Salle B305	
4 juin 2026	Journée de recherche des Départements de Psychiatrie de Lausanne et Genève (programme séparé)	
11 juin 2026	MODULE 7 A - Séminaire de lectures cliniques : Psychoses D. Söderström, A. Solida, M. Tadic Salles CNP, Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme	MODULE 7 B - Séminaire de lectures cliniques : Pathologies dans le fonctionnement familial S. Favre, C. Krähenbühl, S. Michel Aenihanslin Salles CNP, Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme
18 juin 2026		
25 juin 2026		
2 juillet 2026		CONFÉRENCE 4
27 août 2026	Préparation à la 2e partie de l'examen – Aloïse Corbaz	CONFÉRENCE 5
3 septembre 2026	Après-midi annuel "Actualités de la psychothérapie psychanalytique contemporaine » - Transidentité D. Pamfile, G. Allegra – Auditoire Mathias Mayor	
10 septembre 2026	MODULE 8 - Théorie du groupe 2, suivi d'une expérience groupale M. Almesber, C. Devaud-Cornaz - Salle de séminaire du CNP	
24 septembre 2026	MODULE 8 - Théorie du groupe 2, suivi d'une expérience groupale M. Almesber, C. Devaud-Cornaz - Salle de séminaire du CNP	
1 ^{er} octobre 2026	PRÉPARATION AU MÉMOIRE DE L'AXE PSYCHANALYTIQUE POUR LES PSYCHOLOGUES - Salle des Combles	CONFÉRENCE 6

Axe psychanalytique – 5^e année

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

Sessions – 14:15 - 15:45

Sessions – 16:15 - 17:45

27 novembre 2025	SÉANCE DE RENTRÉE	CONFÉRENCE 1
4 décembre 2025	MODULE 9 - Métapsychologie 3 : Pulsion et sexualité O. Bonard - <i>Salle des Combles</i>	
11 décembre 2025	MODULE 9 - Métapsychologie 3 : Pulsion et sexualité O. Bonard - <i>Salle des Combles</i>	
18 décembre 2025	MODULE 9 - Métapsychologie 3 : Pulsion et sexualité O. Bonard - <i>Salle des Combles</i>	
8 janvier 2026	MODULE 10 - Psychopathologie 2 - Névrose, psychose, état limite Ch. Brokatzky - <i>Salle des Combles</i>	
15 janvier 2026	MODULE 10 - Psychopathologie 2 - Névrose, psychose, état limite Ch. Brokatzky - <i>Salle des Combles</i>	
22 janvier 2026	MODULE 10 - Psychopathologie 2 - Névrose, psychose, état limite N. de Coulon - <i>Salle des Combles</i>	
29 janvier 2026	MODULE 11 A - Séminaire de lectures cliniques : Conversion et somatisation M.-A. Antille, S. Charalampakis, C. Delli Noci <i>Salles Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme</i>	MODULE 11 B - Séminaire de lectures cliniques : Troubles de la personnalité J. Droz, S. Kolly, G. Winterhalter <i>Salles Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme</i>
5 février 2026		
12 février 2026		
26 février 2026		CONFÉRENCE 2
5 mars 2026	MODULE 12 - Psychopathologie 3 : Histoire de la psychanalyse R. Seidl, M.-A. Antille - <i>Salle des Combles</i>	
12 mars 2026	MODULE 12 - Psychopathologie 3 : Histoire de la psychanalyse R. Seidl, M.-A. Antille - <i>Salle des Combles</i>	
19 mars 2026	MODULE 12 - Psychopathologie 3 : Histoire de la psychanalyse R. Seidl, M.-A. Antille - <i>Salle des Combles</i>	
26 mars 2026	MODULE 13 - Théorie technique 2 : La crise S. Berney - <i>Salle des Combles</i>	
2 avril 2026	MODULE 13 - Théorie technique 2 : La crise M. Tadic - <i>Salle des Combles</i>	
23 avril 2026	MODULE 13 - Théorie technique 2 : La crise S. Berney, M. Tadic - <i>Salle des Combles</i>	Atelier d'intégration F. Herrera, S. Berney, M. Tadic - <i>Salle des Combles</i>
30 avril 2026		CONFÉRENCE 3
7 mai 2026	MODULE 14 A - Séminaire de lectures cliniques : Addictions N. Feldman, I. Gothuey, C. Koller <i>Salles Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme</i>	MODULE 14 B - Séminaire de lectures cliniques : Troubles des conduites alimentaires S. Charalampakis, A. Deppen, A. Righetti <i>Salles Kaufmann, Elisabeth Fivaz, Petite Ferme</i>
21 mai 2026		
28 mai 2026		
4 juin 2026	Journée de recherche des Départements de Psychiatrie de Lausanne et Genève (programme séparé)	
11 juin 2026	MODULE 15 - Théorie du groupe 3, suivi d'une expérience groupale M. Almesber, G. Lo Piccolo - <i>Auditoire B305</i>	
18 juin 2026	MODULE 15 - Théorie du groupe 3, suivi d'une expérience groupale M. Almesber, C. Devaud-Cornaz - <i>Salle des Combles</i>	
25 juin 2026	MODULE 15 - Théorie du groupe 3, suivi d'une expérience groupale M. Almesber, C. Devaud-Cornaz - <i>Salle des Combles</i>	Atelier d'intégration F. Herrera, M. Almesber, C. Devaud-Cornaz <i>Salle des Combles</i>
2 juillet 2026		CONFÉRENCE 4
27 août 2026	Préparation à la 2e partie de l'examen – Aloïse Corbaz	CONFÉRENCE 5
3 septembre 2026	Après-midi annuel "Actualités de la psychothérapie psychanalytique contemporaine" – Transidentité D. Pamfile, G. Allegra – <i>Auditoire Mathias Mayor</i>	
10 septembre 2026	MODULE 16 - Théorie technique 3 : Le transfert et son interprétation F. Ansermet - <i>Salle des Combles</i>	
24 septembre 2026	MODULE 16 - Théorie technique 3 : Le transfert et son interprétation F. Ansermet - <i>Salle des Combles</i>	
1 ^{er} octobre 2026		CONFÉRENCE 6

Contenus d'enseignements

Mme Joëlle Michaud-Feinberg et collaborateurs

Objectifs

L'objectif général de ce module d'approfondissement est d'enseigner aux futurs psychothérapeutes les différentes écoles systémiques, tant d'un point de vue historique que théorique. De surcroît la formation vise à permettre aux apprenants de découvrir la position du thérapeute et les hypothèses formulées dans chacune des écoles, les techniques spécifiques d'intervention dans une large variété de contextes cliniques, autant en thérapie individuelle (PIOS : Psychothérapie individuelle d'orientation systémique) que de couple et de famille, pour tout âge et toutes les phases de vie.

A cela s'ajoute une réflexion très chère aux systémiciens sur la collaboration, dans des situations de pathologies sévères, avec les autres professionnels, ceci dans l'objectif de dégager un véritable espace psychothérapeutique pour les patients, espace faisant partie intégrante de sa prise en charge globale.

Programme général

En 3^e année un module d'introduction à la systémique essentiellement expérientiel permet aux thérapeutes de découvrir sur eux-mêmes différents outils systémiques.

En 4^e année, 8 écoles systémiques sont présentées en 8 modules de trois après-midis : le 1^{er} après-midi est dédié à l'introduction théorique et historique de l'école. Pour le 2^e après-midi il est demandé aux étudiants de lire un ouvrage de référence qui est discuté lors des deux premières périodes. Ensuite sont travaillés la place du thérapeute, les hypothèses formulées selon l'école et les outils thérapeutiques (ceci à travers des jeux de rôles, des vidéos, des présentations cliniques).

En 5^e année les cycles de vie et les pathologies spécifiques des différentes phases de la vie sont étudiés sous un angle systémique.

Méthodes pédagogiques

Enseignement ex-cathedra, jeux de rôles, lectures, discussions, vidéos, vignettes cliniques sont systématiquement utilisés par les formateurs.

Un engagement actif des participants est demandé, partant de l'idée qu'il est essentiel que les contenus théoriques soient aussi expérimentés et fassent l'objet d'un échange avec les pairs.

Evaluation

L'évaluation des cours par les participant.es peut se faire par feed-back directs à la fin de chaque enseignement. En fin de 5^{ème} année, un bilan général est proposé aux participant.es dans le but d'évaluer l'ensemble du module d'approfondissement en systémique.

Liens avec d'autres formations

Les cours du module d'approfondissement du Cepuspp dans l'axe systémique sont communs avec ceux du Certificate of Advanced Studies (CAS) en Méthodes d'intervention et de thérapie d'orientation systémique. Ces cours font aussi l'objet d'autres collaborations, notamment avec le Cepuspp enfant et adolescent dans l'axe systémique.

Bibliographie pour l'axe systémique

Benoit J.-C., Malarewicz J.-A., Beaujean J., Colas Y., & Kannas S. (sous la direction de). (1988). *Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques*. Paris : ESF.

Elkaim M. (sous la direction). (1995). *Panorama des thérapies familiales*. Paris : Seuil.

Meynkens-Fourez M. & Henriquet-Duhamel M.C. (sous la direction). (2005). *Dans le dédale des thérapies familiales : un manuel systémique*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

Miermont J. (sous la direction de). (2001) : *Dictionnaire des thérapies familiales : Théories et pratiques, (2^e éd. revue et augmentée)*. Paris : Payot.

Simon F. B., Stierlin H., & Wynne L.C. (1985). *The Language of Family Therapy : A Systemic Vocabulary and Sourcebook*. New York : Family Process Press.

Sites internet

<https://www.formation-continue-unil-epfl.ch>

<https://asthefis.ch>

Axe systémique – 4^e année

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepusspp.ch

Sessions 14:15 - 15:45

Sessions 16:15 - 17:45

27 novembre 2025	SÉANCE DE RENTRÉE	CONFÉRENCE 1
4 décembre 2025	MODULE 1 - Ecole Palo Alto - Introduction théorique & formulation d'hypothèses A. Blanco, A. Bochud - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
11 décembre 2025	MODULE 1 - Ecole Palo Alto - Séminaire de lecture A. Blanco, A. Bochud - <i>Auditoire P. Bovet</i>	MODULE 1 - Ecole Palo Alto - Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Blanco, A. Bochud - <i>Auditoire P. Bovet</i>
18 décembre 2025	MODULE 1 - Ecole Palo Alto - Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Blanco, A. Bochud - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
8 janvier 2026	MODULE 3 - Modèle structural et encadrement - Introduction théorique & formulation d'hypothèses A. Heim, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
15 janvier 2026	MODULE 3 - Modèle structural et encadrement Séminaire de lecture - A. Heim, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	MODULE 3 - Modèle structural et encadrement Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Heim, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>
22 janvier 2026	MODULE 3 - Modèle structural et encadrement - Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Heim, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
29 janvier 2026	MODULE 2 - Modèle contextuel - Introduction théorique & formulation d'hypothèses A. Blanco, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
5 février 2026	MODULE 2 - Modèle contextuel - Séminaire de lecture - A. Blanco, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	MODULE 2 - Modèle contextuel - Séminaire de lecture - A. Blanco, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>
12 février 2026	MODULE 2 - Modèle contextuel - Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Blanco, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
26 février 2026	Préparation à la 1ère partie de l'examen - Aloïse Corbaz	CONFÉRENCE 2
5 mars 2026	MODULE 4 - Modèle de Bowen - Introduction théorique & formulation d'hypothèses C. Carneiro, N. Frenck - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
12 mars 2026	MODULE 4 - Modèle de Bowen - Séminaire de lecture C. Carneiro, N. Frenck - <i>Auditoire P. Bovet</i>	MODULE 4 - Modèle de Bowen - Interventions et thérapies : du système à l'individu C. Carneiro, N. Frenck - <i>Auditoire P. Bovet</i>
19 mars 2026	MODULE 4 - Modèle de Bowen - Interventions et thérapies : du système à l'individu C. Carneiro, N. Frenck - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
26 mars 2026	MODULE 5 - Modèle expérientiel : C. Whitaker, V. Satir et les objets flottants - Introduction théorique & formulation d'hypothèses - C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
2 avril 2026	MODULE 5 - Modèle expérientiel : C. Whitaker, V. Satir et les objets flottants - Séminaire de lecture - C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Auditoire P. Bovet</i>	MODULE 5 - Modèle expérientiel : C. Whitaker, V. Satir et les objets flottants - Interventions et thérapies : du système à l'individu C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Auditoire P. Bovet</i>
23 avril 2026	MODULE 5 - Modèle expérientiel : C. Whitaker, V. Satir et les objets flottants - Interventions et thérapies : du système à l'individu C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
30 avril 2026	CONFÉRENCE 3	
7 mai 2026	MODULE 6 - Ecole de Milan - Introduction théorique & formulation d'hypothèses A. Blanco, P. Tissot - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
21 mai 2026	MODULE 6 - Ecole de Milan - Séminaire de lecture - A. Blanco, P. Tissot - <i>Auditoire P. Bovet</i>	MODULE 6 - Ecole de Milan - Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Blanco, P. Tissot - <i>Auditoire P. Bovet</i>
28 mai 2026	MODULE 6 - Ecole de Milan - Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Blanco - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
4 juin 2026	24^e Journée de recherche des Départements de Psychiatrie de Lausanne et Genève (programme séparé)	
11 juin 2026	MODULE 7 - Constructionnisme et courant Narratif - Introduction théorique & formulation d'hypothèses A. Blanco, P. Tissot - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
18 juin 2026	MODULE 7 - Constructionnisme et courant Narratif Séminaire de lecture - A. Blanco, P. Tissot - <i>Auditoire P. Bovet</i>	MODULE 7 - Constructionnisme et courant Narratif Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Blanco, P. Tissot - <i>Auditoire P. Bovet</i>
25 juin 2026	MODULE 7 - Constructionnisme et courant Narratif - Interventions et thérapies : du système à l'individu A. Blanco, P. Tissot - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
2 juillet 2026	CONFÉRENCE 4	
27 août 2026	Préparation à la 2e partie de l'examen - Aloïse Corbaz	CONFÉRENCE 5
3 septembre 2026	MODULE 7 - Constructionnisme et courant Narratif - Introduction théorique & formulation d'hypothèses A. Blanco, P. Ruffieux - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
10 septembre 2026	MODULE 8 - Epistémologie et clinique des modèles - A. Blanco, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
24 septembre 2026	MODULE 8 - Epistémologie et clinique des modèles - A. Blanco, N. Duruz - <i>Auditoire P. Bovet</i>	
1 ^{er} octobre 2026	CONFÉRENCE 6	

Lectures pour les séminaires de l'axe systémique – 4e année

Module	Enseignant(s)	Lecture(s)
Module 1	A. Blanco A. Bochud	Witzeaele J.-J. et Garcia T. (1992) [2006]. <i>A la recherche de l'école de Palo Alto</i> . Paris : Seuil.
Module 2	A. Blanco N. Duruz	Salem G. (1982). Loyautés, dettes et mérites : contribution théorique et clinique à la thérapie contextuelle. Laupies V. (2001). La restauration du dialogue intergénérationnel comme ressource thérapeutique. <i>Psychothérapies, volume 21</i> (1), 17-25.
Module 3	N. Duruz A. Heim	Meynckens-Fourez M. et Henriquet-Duhamel M.- C. (2005). L'approche structurale de Salvador Minuchin. <i>Dans les dédales des thérapies familiales, un manuel systémique</i> , 43-63. Ramonville Saint-Agne : Erès. Seywert F. et Fivaz E. (1991). De l'ajustement du cadre en thérapie familiale. <i>Cahier critique de thérapie familiale et de pratiques de réseaux</i> , volume 13, 189-199. Fivaz E. (2003). L'alliance coparentale et le développement affectif de l'enfant dans le triangle primaire. <i>Thérapie familiale</i> (3 ^e éd.), volume 24, 267-273.
Module 4	C. Carneiro N. Frenck	Bowen M. (1978). A propos de la différenciation de soi à l'intérieur de sa propre famille. (Traduction française 1984).
Module 5	C. Carneiro P. Ruffieux	Satir V. (2006). <i>Thérapie du couple et de la famille</i> . Paris : Desclée de Brouwer. Chapitres sélectionnés.
Module 6	A. Blanco P. Tissot	Cecchin G. (1987). Hypothesizing, Circularity and Neutrality Revisited: An Invitation to Curiosity. <i>Family Process, volume. 26</i> (4). Penn P. (1982). Circular Questioning. <i>Family Process, volume 21</i> (3). Selvini M. & Co. (1982). Hypothétisation, circularité, neutralité, guides pour celui qui conduit la séance. <i>Thérapie Familiale, volume 3</i> (3).
Module 7	A. Blanco P. Ruffieux P. Tissot	Gergen K. (2009). <i>Le Constructionisme social. Un guide pour dialoguer</i> . Satas. White M. (2009). Conversations externalisantes. <i>Cartes des pratiques narratives</i> . Satas.
Module 8	A. Blanco N. Duruz	Duruz, N. (2009). De l'éclectisme à la pensée d'école en psychothérapie : la voie de l'anthropologie clinique. <i>Perspectives psychiatriques, volume 48</i> (2), 94-200.

Axe systémique – 5^e année

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

	Sessions 14:15 - 15:45	Sessions 16:15 - 17:45
27 novembre 2025	SÉANCE DE RENTRÉE	CONFÉRENCE 1
4 décembre 2025	MODULE 9 - Conjugalité - Regards systémiques sur la conjugalité C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
11 décembre 2025	MODULE 9 - Conjugalité - Conjugalité et troubles de l'humeur C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
18 décembre 2025	MODULE 9 - Conjugalité - Séminaire de lecture C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 9 - Conjugalité - Interventions systémiques C. Carneiro, P. Ruffieux - <i>Salle Nogarède NH266</i>
8 janvier 2026	MODULE 10 - Parentalité, co-parentalité - Regards systémiques sur la parentalité C. Carneiro, N. Frenck - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
15 janvier 2026	MODULE 10 - Parentalité, co-parentalité - Parentalité et dépression du post partum C. Carneiro, N. Frenck - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
22 janvier 2026	MODULE 10 - Parentalité, co-parentalité Séminaire de lecture - C. Carneiro, N. Frenck <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 10 - Parentalité, co-parentalité Interventions systémiques - C. Carneiro, N. Frenck <i>Salle Nogarède NH266</i>
29 janvier 2026	MODULE 11 - Enfance - Regards systémiques sur l'enfance A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
5 février 2026	MODULE 11 - Enfance - Troubles du comportement A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
12 février 2026	MODULE 11 - Enfance - Séminaire de lecture A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 11 - Enfance - Interventions systémiques A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>
26 février 2026	CONFÉRENCE 2	
5 mars 2026	MODULE 12 - Adolescence - Regards systémique sur l'adolescence A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
12 mars 2026	MODULE 12 - Adolescence - Conduites à risques et tentatives de suicide A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
19 mars 2026	MODULE 12 - Adolescence - Séminaire de lecture A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 12 - Adolescence - Interventions systémiques A. Bochud, L. Meister - <i>Salle Nogarède NH266</i>
26 mars 2026	MODULE 13 - Age avancé - La personne âgée, la famille, le thérapeute C. Lupascu, N. Nussbaumer - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
2 avril 2026	MODULE 13 - Age avancé - Age avancé et démences C. Lupascu, G. Hatt - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
23 avril 2026	MODULE 13 - Age avancé - Séminaire de lecture C. Lupascu, G. Hatt - <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 13 - Age avancé - Interventions systémiques C. Lupascu, G. Hatt - <i>Salle Nogarède NH266</i>
30 avril 2026	CONFÉRENCE 3	
7 mai 2026	MODULE 14 - Réseaux – Regards systémiques sur les réseaux M. Cattin - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
21 mai 2026	MODULE 14 - Réseaux – Réseaux et dépendances chez les adolescents M. Cattin & A. Tharin - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
28 mai 2026	MODULE 14 - Réseaux – Séminaire de lecture M. Cattin - <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 14 - Réseaux - Interventions systémiques M. Cattin - <i>Salle Nogarède NH266</i>
4 juin 2026	Journée de recherche des Départements de Psychiatrie de Lausanne et Genève (programme séparé)	
11 juin 2026	MODULE 15 - Migration - Regards systémiques sur la migration N. Bennoun, S. Mazaira - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
18 juin 2026	MODULE 15 - Migration - Migration et état de stress post-traumatique N. Bennoun, S. Mazaira - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
25 juin 2026	MODULE 15 - Migration - Séminaire de lecture N. Bennoun, S. Mazaira - <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 15 - Migration - Interventions systémiques N. Bennoun, S. Mazaira - <i>Salle Nogarède NH266</i>
2 juillet 2026	CONFÉRENCE 4	
27 août 2026	Préparation à la 2^e partie de l'examen – Aloïse Corbaz	CONFÉRENCE 5
3 septembre 2026	MODULE 16 - Maltraitements – Maltraitements et maladie psychiatrique H. Lasserre-Bovard, K. Kazadi - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
10 septembre 2026	MODULE 16 - Maltraitements – Regards systémiques sur les maltraitements A. Duc Marwood, V. Regamey - <i>Salle Nogarède NH266</i>	
24 septembre 2026	MODULE 16 – Maltraitements - Maltraitements A. Duc Marwood, H. Luy - <i>Salle Nogarède NH266</i>	MODULE 16 – Maltraitements - Maltraitements A. Duc Marwood, H. Luy - <i>Salle Nogarède NH266</i>
1 ^{er} octobre 2026	CONFÉRENCE 6	

Lectures pour les séminaires de l'axe systémique – 5e année

Module	Enseignant(s)	Lecture(s)
Module 9	C. Carneiro P. Ruffieux	Calicis, F. (2009). Survivre aux couples en thérapie. Entre respect de la demande du couple et recherche de confort et d'efficacité pour le thérapeute. <i>Thérapie familiale</i>, vol. 30, No 4, pp 445-463. Calicis, F. (2012). Qu'est-ce qu'on fait encore ensemble ? Propositions méthodologiques pour que les partenaires y voient plus clairs et que les thérapeutes survivent aux couples en thérapie. <i>Thérapie familiale</i>, vol. 33, No 4, pp 315-336.
Module 10	C. Carneiro N. Frenck	D'Amore S. (2010). Univers ou multivers familial ? Les nouvelles familles entre continuité et changement. <i>Les nouvelles familles - Carrefour des psychothérapies</i>, 35-51. De Boeck Supérieur. Hefez S. (2011). La famille à l'épreuve de la coparentalité ». <i>Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux</i>, volume 47 (2), 53-68. Le Goff J.-F. (2011). La stigmatisation des familles monoparentales. Thérapie familiale dans des quartiers dits « difficiles ». <i>Dialogue</i>, volume 194 (4), 45-56. Parent C. et al. (2007). Les pièges de la recomposition familiale : mieux les comprendre pour mieux les déjouer. <i>Couples, famille et métamorphoses</i>, 177-192. Ramonville Saint-Agne : Erès
Module 11	A. Bochud L. Meister	Duc-Marwood, A. (2020). Les contes en thérapie avec des enfants souffrant d'hyperactivité et de déficit de l'attention. <i>Thérapie familiale</i>, volume 41, 73-84. Gammer, C. (2005). Poser les limites. <i>Dans La voix de l'enfant dans la thérapie familiale</i>, 85-106. Ramonville Saint-Agne : Erès.
Module 12	A. Bochud L. Meister	Le Breton D. (2002). La vie en jeu pour exister. <i>L'adolescence à risque : corps à corps avec le monde</i>. Autrement, Paris. Le Breton D. (2006). Scarifications Adolescentes. <i>Enfance & Psy</i>, volume 32 (3), 45 à 57. Courtois A. (2003). Le thérapeute d'adolescents, un « passeur de temps » : un apport systémique et anthropologique. <i>Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence</i>, volume 51, 62-69.
Module 13	G. Hatt C. Lupascu	Delage M. et al. (2010). Maladie d'Alzheimer et résilience dans la famille. <i>M. Delage, B. Cyrulnik : Famille et résilience</i>, 299-310. Odile Jacob. Elkaïm M. (2004). L'expérience personnelle du thérapeute : approche systémique et résonnance. <i>Psychothérapies</i>, volume 24 (3), 145-150
Module 14	M. Cattin A. Tharin	Amiguet, O. et Julier, C. (1996). Cadre. <i>L'intervention systémique dans le travail social</i>, 95-109. Genève : IES. Amiguet, O. et Julier, C. (1996). Jeux relationnels. <i>L'intervention systémique dans le travail social</i>, 166-189. Genève : IES. Sluzki, C. (1993). Le réseau social : frontière de la thérapie systémique. <i>Thérapie familiale</i>, volume 14(3), 239-251.
Module 15	N. Bennoun S. Mazaira	Barudy J. (1989) «L'utilisation de l'approche systémique lors de thérapie avec des familles de réfugiés politiques », <i>Thérapie Familiale</i>, Genève, 10-1, 15-31. Heim, E., Karatzias, T. & Maerker, A. (2022). Cultural concepts of distress and complex PTSD: Future directions for research and treatment. <i>Clinical Psychology Review</i>, 93, 1 – 14. Sironi, F. (2003). Maltraitance théorique et enjeux contemporains de la psychologie clinique. <i>Pratiques Psychologiques</i>. 4, 3-13.
Module 16	H. Luy	Duc Marwood A. et Regamey V. (2020). <i>Violences et traumatismes intrafamiliaux. Comment cheminer entre rigueur et créativité</i>. Ramonville Saint-Agne : Erès.

Contenus d'enseignements

Mme D. Dunker Scheuner

Objectifs

L'objectif général de ce module d'approfondissement est de reprendre, approfondir, et consolider les connaissances théoriques générales spécifiques à la TCC, de définir la conceptualisation des principaux modèles expérientiels issus des trois vagues (comportementale, cognitive, émotionnelle) et de viser l'apprentissage des techniques spécifiques d'intervention dans une large variété de contextes cliniques, autant chez l'adulte que chez la personne âgée, les enfants et les adolescents. Ce module vise également à introduire des approches psychothérapeutiques intégrés à la TCC récents. Les 6 premiers cours de 3^{ème} année, ainsi que les modules 1 à 11 (au total 216 crédits) concernent la population de patients adultes (cours en bleu, 92 crédits) et également toutes les populations de patients (cours mixtes, en vert, 124 crédits), alors que le module 12 est spécifique aux populations d'enfants et adolescents (cours en jaune, 56 unités). Les psychiatres psychothérapeutes suivent le programme en vert et bleu, les spécialistes de la psychiatrie de l'enfance et adolescence suivent la totalité du programme (272 crédits) et les psychologues inscrits au MAS TCC de l'UNIL bénéficient de 192 crédits sur deux ans avec un programme à la carte incluant des cours de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} TCC. Les psychologues doivent compléter au total 80 cours mixtes (en couleur vert), 56 cours spécifiques adultes (couleur bleu) et 56 cours spécifiques enfants/adolescents (en couleur jaune) et ne suivent pas les 6 cours mixtes de 3^{ème} année, ainsi que d'autres cours ponctuels.

L'objectif final de ce module d'approfondissement psychothérapeutique est de donner une vision intégrée, complémentaire, théorique et pratique, du rôle, des défis et des enjeux du psychothérapeute d'orientation TCC, face à son patient et à sa problématique, autant sur le plan relationnel que diagnostique et thérapeutique.

Programme général

Le module d'approfondissement se constitue d'une introduction en deuxième partie de la 3^e année, suivie de cours spécifiques pour les enfants et adolescents, puis suivie en 4^{ème} et 5^{ème} années de 11 modules :

Module 1 : Techniques transversales de base en TCC

Module 2 : Troubles anxieux ou liés à la peur et trouble obsessionnel et compulsif

Module 3 : Troubles de l'humeur

Module 4 : Troubles du spectre de la schizophrénie

Module 5 : Troubles spécifiquement associés au stress

Module 6 : Troubles de la personnalité

Module 7 : Médecine comportementale

Module 8 : Troubles neurodéveloppementaux

Module 9 : Troubles de la nutrition et de l'alimentation

Module 10 : Troubles liés à l'utilisation de substances ou à des conduites addictives

Module 11 : Approches intégrés à la TCC

Module 12 : TCC pour l'es enfants et adolescents

La 3^e année introduit les fondements théoriques, les thématiques autour de l'indication et de l'engagement et les techniques d'interventions centrales, piliers de l'approche comportemental et cognitif. Le programme de la 3^{ème} année aborde également les notions nécessaires pour le déroulement correct d'une psychothérapie. Pour les pédopsychiatres et les psychologues, c'est également en 3^{ème} année que les spécificités de la population enfants et adolescents sont introduites. A savoir qu'en 4^{ème} et 5^{ème} année des cours spécifiques pour la population des enfants et adolescents sont également proposés, leur place en 4^{ème} et 5^{ème} année étant liée à une cohérence pédagogique en fonction du thème.

La 4^e année présente certaines techniques comportementales cognitives et émotionnelles transverses de base issues de la TCC. La conceptualisation de cas, les différents modèles d'analyse fonctionnelle, l'évaluation de la psychopathologie et du déroulement du traitement psychothérapeutique via les principales échelles psychométriques, l'importance de l'entraînement aux compétences entre les séances, les notions d'entretien motivationnel, suivies par les modèles explicatifs concernant les émotions et les techniques de relaxation en psychothérapie qui complètent la 1^{ère} partie du programme des cours. La question de la crise suicidaire est également présentée sous un angle psychothérapeutique. Des enseignements sur la psychologie positive, le traitement de la faible estime de soi selon Mélanie Fennell et sur les techniques de l'animation de groupes thérapeutiques en TCC, font également partie du module transverse. Les différents modèles appliqués dans la thérapie basée sur la pleine conscience (Mindfulness) sont également présentés en 4^{ème} année, faisant partie du module transverse. Les enseignements suivants mettent le focus sur le traitement comportemental et cognitif des principaux troubles anxieux, incluant également les techniques d'affirmation de soi. Le module qui suit présente le traitement TCC de troubles de l'humeur (avec un cours spécifique sur le programme MBCT pour la prévention de la rechute dépressive). Le programme de l'année se termine par le traitement TCC des troubles psychotiques et schizophrénie (y compris l'intervention précoce lorsqu'il y a soupçon d'un trouble du spectre de la schizophrénie).

La 5^e année complète la connaissance des prises en charge psychothérapeutiques de type cognitif et comportemental de certaines conditions psychopathologiques telles que la psychotraumatologie, le trouble de stress post-traumatique, les troubles dissociatifs. Ensuite, les enseignements se centrent sur les psychothérapies TCC pour les troubles de la personnalité. Dans ce module, une place particulière est aussi donnée à la modélisation de quatre approches spécifiques de la psychothérapie comportementale et cognitive de ces troubles, à savoir, le modèle cognitif de Beck, le modèle des schémas de Young, et la Thérapie comportementale dialectique développée par Marsha Linehan, et la thérapie centrée sur la clarification. Le programme de 5^{ème} année aborde aussi la prise en charge TCC dans le domaine des troubles neurodéveloppementaux, des troubles sexuels, et des troubles du sommeil. Le module suivant du programme développe le traitement des troubles des conduites alimentaires (y.c. ceux en relation avec l'obésité morbide), puis le module suivant, les troubles d'utilisation de substances et les addictions sans substances. Le programme de cette année est enrichi par l'enseignement d'approches de 3^{ème} vague intégrées à la TCC, comme la CFT et l'EFT.

Méthodes pédagogiques

Les cours sont réfléchis et conçus pour apporter aux participants des notions théoriques fondamentales issues d'une modélisation qui prévoit une perspective historique et une vision clinique actuelle supportée par la littérature scientifique. Les présentations théoriques sont systématiquement associées à un enseignement plus pratique (vignettes cliniques, vidéos, discussions en commun) et interactif (jeux de rôle, mises en situation, démonstrations) visant une meilleure compréhension et une assimilation efficace de la théorie et des méthodes psychothérapeutiques. Une place importante est donnée à la réflexion sur son propre rôle de thérapeute tout au long du processus psychothérapeutique. Les concepts et les notions théoriques et pratiques sont présentés avec l'appui de PowerPoint, ainsi que par des documents en format Word ou PDF, à télécharger sur la plateforme FACIL, ou directement distribués par l'enseignant pendant les cours. L'enseignant peut choisir de proposer un support de cours différent aux participants, de celui qu'il utilisera lors de l'enseignement (qui peut être plus simplifié pour favoriser des meilleures méthodes pédagogiques).

Evaluation

L'évaluation des cours par les participant.es peut se faire par feed-back directs à la fin de chaque enseignement. Les participant.es peuvent également se référer à la responsable de l'axe pour un feed-back plus global, soit par mail, ou lorsqu'elle est présente aux cours. Ponctuellement, le Cepaspp peut organiser une évaluation plus systématique d'un module ou une année en cours.

Liens avec d'autres formations

A noter que le module d'approfondissement Cepuspp en TCC fait actuellement l'état d'une collaboration avec les Universités de Lausanne, de Fribourg et de Genève, pour l'organisation conjointe d'un Master of Advanced Studies (MAS) en psychothérapie comportementale et cognitive.

Bibliographie pour l'axe cognitif et comportemental

Bandura A. (1995). *L'apprentissage social*. Pierre Mardaga éditeur.

Bouvard M. & Cottraux J. (2005). *Protocoles et échelles d'évaluation en psychiatrie et en psychologie*. Collection « Pratiques en psychothérapie ». Paris : Masson.

Cottraux J. (2009). *TCC et neurosciences*. Paris : Masson.

Cottraux J. (2011). *Les thérapies comportementales et cognitives (5^e éd.)*. Paris : Masson.

Eraldi-Gackiere D. & Graziani P. (2007). *Exposition et désensibilisation en théorie comportementale et cognitive*. Paris : Dunod.

Fontaine O. & Fontaine Ph. (2006). *Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive*. Retz.

Sites internet

www.formation-continue-unil-epfl.ch

www.aspc.ch

<http://www.afforthecc.org/>

www.aftcc.com

www.sgvtsstcc.ch

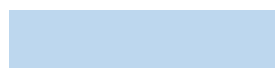
Axe Cognitivo-comportemental – 4^e année (Cours mixtes) -1^{er} semestre

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

27 novembre 2025	14h15 17h45	SÉANCE DE RENTRÉE	CONFÉRENCE1
4 décembre 2025	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 1 - Conceptualisation de cas S. Cailliet-Zahler - <i>Louis-Henri G.</i>	
11 décembre 2025	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 2 - Conceptualisation de cas: évaluation psychométrique et contrat thérapeutique - C. Follack - <i>Louis-Henri G.</i>	
18 décembre 2025	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 3 - Conceptualiser les valeurs et les ressources: introduction à l'ACT S. Bardy - <i>Louis-Henri G.</i>	
8 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 4 - Le système émotionnel et les compétences de régulation D. Page - <i>Louis-Henri G.</i>	
15 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 5 – Exercices d'entraînement aux compétences (tâches à domicile) D. Page - <i>Louis-Henri G.</i>	
22 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 8 - Travail sur l'estime de soi selon Mélanie Fennell D. Page - <i>Louis-Henri G.</i>	
29 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 7 - Introduction à la psychologie positive C. Follack - <i>Louis-Henri G.</i>	
5 février 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 6 - Neurophysiologie des émotions et méthodes de relaxation (et désensibilisation systématique) - C. Cungi - <i>Louis-Henri G.</i>	
12 février 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 9 - Entretien motivationnel D. Dunker-Scheuner - <i>Louis-Henri G.</i>	
26 février 2026	14h15 17h30	Préparation à la 1ère partie de l'examen – <i>Aloise Corbaz</i>	CONFÉRENCE 2
5 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 10 – Hypothèses de travail en TCC A. Velardi - <i>Louis-Henri G.</i>	
12 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 12 - Crise suicidaire, rumination et TCC G. Maccaferri - <i>Louis-Henri G.</i>	
19 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 11 – Gestion du stress et introduction à la cohérence cardiaque C. Cungi - <i>Louis-Henri G.</i>	
26 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 2 - COURS 1 - Trouble panique et agoraphobie M. Stankovic - <i>Louis-Henri G.</i>	
2 avril 2026	14h15 17h45	MODULE 2 - COURS 2 - Trouble anxieux généralisé A. Velardi - <i>Louis-Henri G.</i>	
23 avril 2026	14h15 17h45	MODULE 2 - COURS 3 - Troubles phobiques (trouble d'anxiété sociale principalement) D. Page- <i>Louis-Henri G.</i>	
30 avril 2026	8h45 12h15	PÉDOPSY - MODULE 2 - COURS 4 - Anxiété de séparation A. Lebrun – <i>Salle Colloque 05 532</i>	
30 avril 2026	16h00 17h30		CONFÉRENCE 3



Cours « MIXTES »



Cours « ADULTES »



Cours « PEDOPSY »

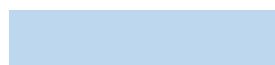
Axe Cognitivo-comportemental – 4^e année (Cours mixtes) – 2^e semestre

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

7 mai 2026	14h15 17h45	MODULE 2 - COURS 5- Affirmation de soi D. Page - <i>Louis-Henri G.</i>	
21 mai 2026	14h15 17h45	MODULE 3 - COURS 1 - Dépression : exercices pratiques - M. Terren - D. Dunker-Scheuner - <i>Louis-Henri G.</i>	MODULE 3 - COURS 2 - Dépression et troubles psycho-somatiques à travers les âges M. Terren - D. Dunker-Scheuner - <i>Louis-Henri G.</i>
28 mai 2026	14h15 17h45	MODULE 3 - COURS 3 - Trouble bipolaire : psychoéducation et groupes thérapeutiques G. Weber - <i>Louis-Henri G.</i>	
4 juin 2026		Journée de recherche des Départements de Psychiatrie de Lausanne et Genève (programme séparé)	
11 juin 2026	14h15 17h45	MODULE 4 - COURS 1 – Troubles psychotiques I: Symptômes psychotiques et techniques cognitives - J. Favrod - <i>Louis-Henri G.</i>	
18 juin 2026	14h15 17h45	MODULE 4 - COURS 3 - Troubles psychotiques II: gestion des symptômes J. Favrod – <i>Louis-Henri G.</i>	
25 juin 2026	14h15 17h45	MODULE 4 - COURS 4 - Troubles psychotiques III: compétences sociales J. Favrod - <i>Louis-Henri G.</i>	
02 juillet 2026	16h00 17h30		CONFÉRENCE 4
27 août 2026	8h45 12h15	PÉDOPSY - MODULE 12 - COURS 8 – Thérapie familiale en TCC 2 B. Crottet - <i>Salle Colloque 04 432</i>	
27 août 2026	14h15 17h30	Préparation à la 2e partie de l'examen – <i>Aloise Corbaz</i>	CONFÉRENCE 5
03 septembre 2026	14h15 17h45	MODULE 4 - COURS 2 – Intervention précoce chez le jeune adulte et l'adolescent à risque d'entrée en psychose - C. Zorzi et M. Armando - <i>Louis-Henri G.</i>	
10 septembre 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 13 - Mindfulness - différents modèles M. Stankovic - <i>Louis-Henri G.</i>	
24 septembre 2026	14h15 17h45	MODULE 3 - COURS 4 - Mindfulness-Based Cognitive Therapy M. Stankovic - <i>Louis-Henri G.</i>	
1 ^{er} octobre 2026	8h45 12h15	PÉDOPSY - MODULE 5 - COURS 1 – Exercices de stabilisation et harcèlement, exposition aux violences chez les enfants et adolescents - Y. Heim - <i>Auditoire B301 – Salle Colloque 04 432</i>	
1 ^{er} octobre 2026	16h00 17h30		CONFÉRENCE 6



Cours « MIXTES »



Cours « ADULTES »



Cours « PEDOPSY »

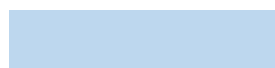
Axe Cognitivo-comportemental – 5^e année (Cours mixtes) -1^{er} semestre

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

27 novembre 2025	14h15 18h00	SÉANCE DE RENTRÉE	CONFÉRENCE1
4 décembre 2025	14h15 17h45	MODULE 5 - COURS 2 - Psychotraumatologie I D. Wisler - <i>Auditoire B301</i>	
11 décembre 2025	14h15 17h45	MODULE 5 - COURS 3 - Psychotraumatologie II D. Wisler - <i>Auditoire B301</i>	
18 décembre 2025	14h15 17h45	MODULE 5 - COURS 4 - Diagnostic différentiel des troubles d'origine post-traumatique D. Wisler - <i>Auditoire B301</i>	
8 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 6 - COURS 6 - Troubles dissociatifs D. Wisler - <i>Auditoire B301</i>	
15 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 5 – COURS 5 - TCC et trouble de stress post-traumatique C. Follack - <i>Auditoire B301</i>	
22 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 2 - COURS 6 - Trouble obsessionnel compulsif chez l'adulte S. Malandain - <i>Auditoire B301</i>	
29 janvier 2026	8h45 12h15	PÉDOPSY - MODULE 2 - COURS 7 - Trouble obsessionnel compulsif chez l'enfant et adolescent Y. Heim – <i>Salle Colloque 04 432</i>	
29 janvier 2026	14h15 17h45	MODULE 6 - COURS 1 - Modèle cognitif de Beck appliqué aux troubles de la personnalité D. Dunker Scheuner - <i>Auditoire B301</i>	
5 février 2026	14h15 17h45	MODULE 6 - COURS 2 – Introduction à la psychothérapie centrée sur la clarification pour les troubles de la personnalité - P. Maillard - <i>Auditoire B301</i>	
12 février 2026	14h15 17h45	MODULE 6 - COURS 3 - Thérapie Comportementale Dialectique (TCD) de Marsha Linehan D. Page - <i>Auditoire B301</i>	
26 février 2026	16h00 17h30		CONFÉRENCE 2
5 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 6 - COURS 4 - Comportements automutilatoires et leur gestion en TCC D. Page - <i>Auditoire B301</i>	
12 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 6 - COURS 5 – Modèle de la thérapie des schémas (Young) C. Follack- <i>Auditoire B301</i>	
19 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 7 - COURS 2 – Prise en charge en TCC des troubles sexuels A. Ben Hassouna - <i>Auditoire B301</i>	
26 mars 2026	14h15 17h45	MODULE 7 - COURS 1 - Troubles du sommeil chez l'adulte et l'adolescent T. Raffray et G. Solelhac- <i>Auditoire B301</i>	
2 avril 2026	14h15 17h45	MODULE 1 - COURS 14 - Animation de groupes thérapeutiques en TCC F. Guenot- <i>Auditoire B301</i>	
23 avril 2026	14h15 17h45	MODULE 8 - COURS 1 – TDAAH chez l'adulte K. Dieben - <i>Auditoire B301</i>	
30 avril 2026	8h45 12h15	PÉDOPSY - MODULE 8 - COURS 2- TDAAH chez l'enfant et adolescent M. Hansen Xirouchaki – <i>Salle Colloque 04 432</i>	
30 avril 2026	16h00 17h30		CONFÉRENCE 3



Cours « MIXTES »



Cours « ADULTES »



Cours « PEDOPSY »

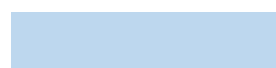
Axe Cognitivo-comportemental – 5^e année (Cours mixtes) – 2^e semestre

Adresses sites, détails et mises à jour sur www.cepuspp.ch

7 mai 2026	14h15 17h45	MODULE 8 - COURS 3 – Troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte I D. Castiglia - <i>Auditoire B301</i>	
21 mai 2026	14h15 17h45	MODULE 8 – COURS 4 - Troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte II D. Castiglia - <i>Auditoire B301</i>	
28 mai 2026	14h15 17h45	MODULE 10 - COURS 1 – Troubles d'utilisation de substances D. Dunker Scheuner et S. Dimova - <i>Auditoire B301</i>	
4 juin 2026	8h45 12h15	PÉDOPSY - MODULE 8 - COURS 5 - Trouble du spectre autistique avec ou sans déficit intellectuel chez l'enfant et adolescent - D. Vuattoux – <i>Salle 04 432</i>	
4 juin 2026		Journée de recherche des Départements de Psychiatrie de Lausanne et Genève (à Genève)	
11 juin 2026	14h15 17h45	MODULE 9 - COURS 2 – Troubles alimentaires chez l'adulte (principalement anorexie et boulimie) - S. Caillet et M. Testaz - <i>Auditoire B301</i>	
18 juin 2026	14h15 17h45	MODULE 9 - COURS 1 – Obésité G. Maccaferri - <i>Auditoire B301</i>	
25 juin 2026	14h15 17h45	MODULE 10 - COURS 2 - Addictions sans substances : jeux d'argent, jeux vidéo et nouvelles technologies - C. Zumwald - <i>Auditoire B301</i>	
02 juillet 2026	8h45 12h15	PÉDOPSY - MODULE 9 - COURS 3 - Troubles alimentaires chez les enfants - adolescents et TCC S. Caillet – <i>Salle 04 432</i>	
02 juillet 2026	16h00 17h30		CONFÉRENCE 4
27 août 2026	14h15 17h30	Préparation à la 2e partie de l'examen – Aloise Corbaz	CONFÉRENCE 5
3 septembre 2026	14h15 17h45	MODULE 10 - COURS 3 - Prévention de la rechute dans les addictions D. Dunker Scheuner- <i>Auditoire de l'enfance HEA</i>	
10 septembre 2026	14h15 17h45	MODULE 11 - COURS 1 – Introduction à la CFT M. Tronje Pachoud - <i>Auditoire de l'enfance HEA</i>	
24 septembre 2026	14h15 17h45	MODULE 11 - COURS 2 – Introduction à l'EFT J. Maillefer - <i>Auditoire de l'enfance HEA</i>	
1 ^{er} octobre 2026	16h00 17h30		CONFÉRENCE 6



Cours « MIXTES »



Cours « ADULTES »



Cours « PEDOPSY »

Synthèse

Plans et détails sur FACIL (www.cepuspp.ch)

Les enseignements sont donnés principalement dans les salles de cours des différents sites du CHUV. Les salles sont indiquées directement dans le programme de chaque cursus, sous forme abrégée (se référer au lexique ci-dessous).

Sur le site de CERY, Route de Cery 1008 Prilly

Auditoire Christian Müller	Bâtiment 17 (Cafétéria)	Rez
Auditoire Aloïse-Corbaz	Bâtiment 60 (Nouvel hôpital)	Rez
Auditoire Louis-Henri G.	Bâtiment 60 (Nouvel hôpital)	Rez
Salle Nogarède (266)	Bâtiment 60 (Nouvel hôpital)	Rez
Salle des Combles	Bâtiment 1 (Les Cèdres)	3 ^{ème} étage
Salle Kaufmann	Bâtiment 1 (Les Cèdres)	2 ^{ème} étage
Salle Elisabeth Fivaz	Bâtiment 1 (Les Cèdres)	Rez
Salle de séminaire du CNP	Bâtiment 11B (Neurosciences)	1 ^{er} étage
Salle Petite Ferme	Bâtiment 25	Rez
Salon 2	Bâtiment 1 (Les Cèdres)	1 ^{er} étage

Sur la cité hospitalière du CHUV, Rue du Bugnon, 1011 Lausanne

Auditoire Georges Spengler	Bâtiment Bugnon 25	3 ^e étage
Auditoire Pierre Decker	Bâtiment Bugnon 21	Rez
Auditoire Mathias Mayor	Bâtiment Hospitalier Principal - Bugnon 46	Niveau 8
Auditoire de la Maternité	Av. Pierre-Decker 2	Rez
Auditoire Auguste Tissot	Bâtiment Hospitalier Principal - Bugnon 46	Niveau 8
Auditoire Georges Spengler	Bâtiment Bugnon 25	3 ^e étage
Auditoire Alexandre Yersin	Bâtiment Hospitalier Principal - Bugnon 46	Niveau 8
Auditoire de l'enfance HE A	Bâtiment Bugnon 50	1 ^{er} étage

Sur le site du Centre des Laboratoires d'Epalinges (CLE), Ch. des Boveresses 155, 1066 Epalinges

Auditoire B301	Bâtiment B	Niveau entrée principale
Auditoire B305	Bâtiment B	Niveau entrée principale
Auditoire B306	Bâtiment B	Niveau entrée principale

Sur le site du SUPEA, Av. d'Echallens 9, 1004 Lausanne

Auditoire du SUPEA L. Bovet	Bâtiment principal	Rez
-----------------------------	--------------------	-----

Sur le site des Consultations de Chauderon, Tour Galfetti, Place de Chauderon 18, 1003 Lausanne

Auditoire Pierre Bovet	Tour Galfetti	5 ^{ème} étage
Salle Colloque 04 432	Tour Galfetti	4 ^{ème} étage
Salle Conférence 05 532	Tour Galfetti	5 ^{ème} étage
Salle Colloque 1, 06 667	Tour Galfetti	6 ^{ème} étage

Sur le site de la Consultation de Recordon (Boréales), Av. de Recordon 40, 1004 Lausanne

RE Colloque	Av. Recordon 40	Rez
RE vidéo	Av. Recordon 40	3 ^{ème} étage

Annexe

Ecolages et frais administratifs 2025-2026*

Ecolages			
	Complet	1 ^e sem.	2 ^e sem.
1 ^e et 2 ^e année	CHF 2'600.-	CHF 1'625.-	CHF 975.-
3 ^e année	CHF 3'000.-	CHF 1'875.-	CHF 1'125.-
4 ^e et 5 ^e année	CHF 3'400.-	CHF 2'125.-	CHF 1'275.-
Programme à la carte			
Module de Base - par module de 3 après-midis (y compris bilan simple)			CHF 350.-
Introduction aux axes (modules 1-3 de 2 ^e année)			CHF 1'100.-
Module d'Approfondissement - par module de 3 après-midis (y compris bilan simple)			CHF 450.-
Inscription aux cours de 3 ^e année de pédopsychiatrie TCC			CHF 1'800.-
Auditeurs libres			
1 jeudi après-midi dans le Module de base			CHF 120.-
1 jeudi après-midi dans le Module d'Approfondissement			CHF 150.-
Frais administratifs			
Programme à la carte dans le Module de Base et le Module d'Approfondissement (taxe unique)			CHF 200.-
Attestations			
Attestation d'inscription sur demande (≠ confirmation d'inscription générée par FACIL)			
Duplicata d'attestation de participation			
Autres attestations (ex : 36h d'introduction validées par compléments de formation)			
Autres			
Inscription hors-délai (c.-à-d. 2 mois après la date d'engagement dans un EFP)			
Désinscription en cours d'année (sauf raison médicale)			
Recherches de coordonnées en cas de profil non mis à jour			

*Ecolages pour psychiatres adultes. Pour les autres participants voir conditions particulières